

Etude en vue de la conceptualisation d'une offre de séjour pour pères solos avec enfants

Annamaria Colombo et François Geiser
HES-SO Haute école de travail social Fribourg



Etude mandatée par
Pro Junior Fribourg et MenCare Suisse romande
Septembre 2021

Table des matières

Résumé	4
Introduction	6
1. Revue de littérature et cadre théorique	8
1.1. Parentalité et « travail parental » des pères solos	8
1.2. Une persistance des modèles de division genrée du travail parental	10
1.3. Les enjeux de la reconnaissance et de valorisation sociale de la paternité.....	10
2. Méthodologie	12
3. La paternité solo : défis, ressources et besoins	14
3.1. Les défis de la paternité solo	14
3.1.1. Un déficit de reconnaissance des pères solos	15
3.1.2. Des représentations de la masculinité en contradiction avec le rôle de père ?	18
3.1.3. Le défi de la coparentalité	20
3.1.4. Précarité financière et conciliation travail - parentalité	22
3.2. Les ressources des pères solos	24
3.3. Les besoins des pères solos	26
3.3.1. Se reconnaître et être reconnu dans sa place de père solo	26
3.3.2. Partager des activités et un quotidien pour renforcer la relation père-enfant	29
3.3.3. Echanger entre pairs et apprendre des expériences des autres	30
3.3.4. Obtenir de l'aide et des informations adaptées	31
Conclusion	32
4. Les réponses existantes aux besoins des pères solos	34
4.1. Le point de vue des professionnel-le-s : peu d'offres répondant aux besoins des pères solos	34
4.2. Deux exemples d'offres de séjours pour les pères solos : Väter-Kinder-Wochen et Vacances familiales	35
Conclusion	36
5. Avantages et limites perçus d'une offre de séjour pères-enfants	37
5.1. Avantages.....	37
5.2. Limites.....	40
6. Pistes pour la conceptualisation d'un séjour pères-enfants.....	41
6.1. Renforcer la parentalité des pères solos et faciliter la coparentalité	41
6.2. Renforcer le lien pères-enfants en leur permettant de partager un quotidien et des moments de détente, dans un cadre sécurisé	41

- 6.3. Offrir la possibilité à des pères solos d'échanger avec d'autres pères et apprendre des expériences des autres.....42
- 6.4. Des professionnel-le-s à l'écoute des besoins des pères solos et compétent-e-s pour leur fournir des informations pratiques.....42
- 7. Evaluation du premier séjour organisé en août 2021 à Charmey.....43
- Annexe : Flyer du premier séjour pour pères seuls avec enfants organisé à Charmey en août 202148
- Bibliographie50

Résumé

Depuis 15 ans, Pro Junior Fribourg (anciennement Pro Juventute Fribourg) des camps Mères-enfants pendant les vacances d'été qui ont pour objectifs de permettre aux mères solos de se ressourcer tout en enrichissant leurs compétences en matière d'éducation. Un intérêt croissant exprimé par des pères pour de tels camps s'est manifesté ces dernières années. Les constats de MenCare, association qui accompagne des hommes et des pères en Suisse, renforcent la nécessité d'une offre ciblée pour les pères.

C'est pourquoi, sur mandat de Pro Junior Fribourg et de MenCare Suisse romande, la HES-SO Haute école de travail social Fribourg a réalisé une étude dont l'objectif était d'identifier les besoins des pères solos en Suisse romande, en vue de la conceptualisation d'une offre de séjour pères-enfants complémentaire à l'offre existante et adaptée à leurs besoins. Dans cette étude, les « pères solos » désignent les pères ne vivant pas avec la mère de leur(s) enfant(s) et qui ont des contacts réguliers et participent aux soins et à l'éducation de ceux-ci. Six pères concernés, ainsi que 12 professionnel-le-s qui accompagnent des pères ont été interrogé-e-s dans le cadre d'entretiens semi-dirigés individuels ou collectifs.

Les résultats montrent une grande cohérence entre les points de vue des pères et ceux des professionnel-le-s rencontré-e-s. Ils mettent en lumière les nombreux défis auxquels se trouvent confrontés les pères solos, qui doivent composer avec la tension de vouloir s'investir en tant que pères, mais de ne pas toujours se reconnaître ni être reconnus dans cette place. Les représentations sociales genrées de la parentalité qui considèrent les tâches parentales comme relevant essentiellement de la responsabilité des mères, constituent un obstacle important à l'appropriation de la place de père. Ces représentations peuvent expliquer les réticences de certaines mères à reconnaître au père ses compétences parentales, mais aussi l'organisation du système social, juridique et économique, qui a tendance à enfermer le père dans un rôle de pourvoyeur et les mères dans le rôle de responsable des tâches d'éducation et nourricières. Même s'ils doutent parfois de leur légitimité en tant que père, les hommes rencontrés ne manquent toutefois pas de ressources et de compétences pour assumer leur parentalité, que ce soit sur le plan identitaire, de l'expérience et/ou pratique, lorsqu'ils en ont l'occasion. Ils disposent toutefois de peu de soutiens et souvent, par fierté ou peur des jugements, ils ne vont pas chercher l'aide dont ils auraient besoin.

Par conséquent, plusieurs d'entre eux expriment le besoin de disposer d'un accompagnement pour renforcer leur place de père, se l'approprier et être davantage reconnus. Ils n'expriment pas nécessairement le besoin d'un accompagnement spécialisé, mais parfois simplement d'une écoute et d'un savoir-faire de professionnel-le-s en lien avec leur situation des pères solos. Ils expriment aussi le besoin de pouvoir passer du temps avec leurs enfants, de partager des activités et des moments de plaisirs avec eux. Des espaces d'échange entre parents et plus spécifiquement entre pères solos seraient une ressource précieuse. Enfin, les résultats indiquent aussi un besoin d'information ciblée pour ces pères.

Or, les entretiens réalisés avec les professionnel-le-s ainsi qu'une rapide revue documentaire indiquent qu'il existe en Suisse très peu d'offres répondant de manière ciblée aux besoins des pères solos. En ce qui concerne plus spécifiquement les offres de séjours en encadrés, une offre de séjours d'une semaine pour pères seuls avec enfants existe en Suisse allemande et

l'évaluation qui est faite par les participants montre qu'elle répond à plusieurs de leurs besoins. A notre connaissance, il n'existe toutefois pas d'offre de ce jour en Suisse romande. L'offre la plus proche qui existe concerne les séjours proposés par l'Association des Vacances familiales, mais elle s'adresse spécifiquement aux familles dont les enfants sont placés, ce qui n'est pas le cas de tous les pères solos.

En conclusion, les résultats de cette étude exploratoire convergent pour souligner la pertinence de proposer une offre de séjour pères-enfants pour les pères solos de Suisse romande. Ces séjours sont susceptibles d'offrir une réponse adaptée aux besoins identifiés des pères solos, et qui ne trouvent pas de réponse dans les offres actuellement existantes, en :

- **Permettant de renforcer la parentalité des pères solos et de faciliter la coparentalité** : en passant une semaine dans la nature avec leurs enfants et d'autres familles, les pères solos auront l'occasion d'éprouver au quotidien leur travail parental, tout en travaillant des thématiques liées à la parentalité dans le cadre d'ateliers animés par un professionnel.
- **Contribuant à renforcer le lien pères-enfants, en permettant de partager un quotidien et des moments de détente, dans un cadre sécurisé** : certains pères ne voient que peu, voire pas du tout leurs enfants. Plusieurs d'entre eux ont peu les moyens et/ou l'occasion de prendre des vacances et d'avoir des moments de détente avec leurs enfants. En outre, plusieurs d'entre eux peuvent se sentir démunis lorsqu'ils sont amenés à réaliser des activités adaptées à l'âge de leurs enfants et/ou concrètement trouver un équilibre entre s'amuser et poser un cadre dans la relation éducative. Un séjour pères-enfants leur donnerait l'occasion d'expérimenter au quotidien des activités éducatives et nourricières, mais également de détente avec leurs enfants.
- **Offrant la possibilité à des pères solos d'échanger avec d'autres pères et apprendre des expériences des autres** : la non-mixité favorise la confiance et les échanges spontanés, diminue la peur du jugement, valorise les compétences de ces pères et favorise l'apprentissage basé sur les expériences vécues.
- **Avec la présence de professionnel-le-s** à l'écoute des besoins des pères solos et compétent-e-s pour leur fournir les informations pratiques dont ils ont besoin.

Sur la base de ces recommandations, un premier séjour pour pères solos avec enfants a été organisé du 8 au 13 août 2021 à Charmey (FR) (voir flyer en annexe), avec la participation de 4 familles. L'évaluation de ce séjour indique la pertinence d'une telle offre, qui répond à plusieurs besoins des pères solos et contribue à renforcer leur parentalité.

Introduction

Ce rapport rend compte des premiers résultats de l'étude sur les besoins des pères élevant seuls leurs enfants. Cette étude a été réalisée par la HES-SO Haute école de travail social Fribourg, sur mandat de Pro Junior Fribourg et MenCare Suisse romande dans le but de conceptualiser un projet de séjour pères-enfants.

Le nombre de familles monoparentales, c'est-à-dire des familles dans lesquelles un parent (mère solo ou père solo) assume seul-e la charge principale des enfants (parfois en garde partagée) augmente en Suisse. Autrefois considérée comme problématique, la monoparentalité ne constitue pas en soi une configuration familiale problématique. Toutefois, le fait que les responsabilités familiales reposent sur un seul parent, ou les deux en garde partagée, peut dans certains cas accentuer certaines problématiques rencontrées par les familles. En Suisse, une famille monoparentale sur six est touchée par la pauvreté, soit deux fois plus souvent que le reste de la population et elles représentent près de 20% des foyers ayant recours à l'aide sociale. Une étude mandatée par Caritas Suisse (IZFG - Université de Bern, 2015) révèle d'autres difficultés rencontrées par les parents solos, le plus souvent la mère, comme l'enjeu de concilier prise en charge des enfants et vie professionnelle, le manque d'argent, le manque de temps pour se détendre, prendre des vacances, ou se former. L'étude souligne également que le fait d'assumer seul-e les responsabilités familiales peut créer un stress qui peut engendrer de l'anxiété, de la dépression, des problèmes de santé.

Face à ces constats, Pro Junior Fribourg (anciennement Pro Juventute Fribourg) organise depuis 15 ans des camps Mères-enfants pendant les vacances d'été qui ont pour objectifs de permettre aux mères solos de se ressourcer tout en enrichissant leurs compétences en matière d'éducation. Un intérêt croissant exprimé par des pères pour de tels camps s'est manifesté ces dernières années. Les constats de MenCare, qui accompagnent des hommes en Suisse, renforcent la nécessité d'une offre ciblée pour les pères. Or, le fait qu'ils ne sont pas aussi nombreux que les mères et que l'éducation des enfants est encore aujourd'hui principalement attribuée aux mères a pour conséquence que leurs besoins spécifiques ne sont pas encore documentés précisément et qu'il existe peu de mesures d'accompagnement qui leur sont spécifiquement destinées. Par ailleurs, les besoins spécifiques en lien avec le contexte et la situation particulière des papas solos sont peu connus. Enfin, les enfants peuvent eux aussi être préterités par les difficultés vécues par leurs pères : en raison du manque d'argent, ils n'ont pas toujours accès à l'encouragement précoce, ce qui peut constituer un frein à leur développement. Très souvent, les familles monoparentales ne peuvent pas s'offrir de vacances ni activités de loisirs nécessaires à l'enfant (IZFG - Université de Bern, 2015).

Cette petite étude exploratoire vise à identifier les besoins des pères solos en Suisse romande, en vue de la conceptualisation d'une offre de séjour pères-enfants complémentaire à l'offre existante et adaptée à leurs besoins. Après une brève revue de littérature et une présentation du cadre théorique de l'étude, la méthodologie de l'étude sera présentée. Ensuite, ce rapport présente les premiers résultats de l'étude, en commençant par les ressources, défis et besoins spécifiques aux pères solos, du point de vue des pères rencontrés et des professionnel-le-s qui les accompagnent. Ensuite, nous faisons un inventaire des pratiques des professionnel-le-s rencontré-e-s, ainsi que des réponses apportées aux besoins des pères. Concernant plus

spécifiquement l'idée d'un séjour pères-enfants, les avantages et désavantages du point de vue des pères et des professionnel-le-s sont mis en lumière. A partir de ces données des recommandations sont formulées pour la conceptualisation d'une offre de séjour pères-enfants. Finalement, l'évaluation du premier séjour organisé en août 2021 sur la base de ces recommandations indique la pertinence d'une telle offre pour contribuer à accompagner la parentalité des pères solos.

1. Revue de littérature et cadre théorique

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2017), les ménages monoparentaux – ménages de parents seuls avec enfant(s) – représentent 14% des ménages suisses. Ces ménages sont surreprésentés dans les grandes villes et les régions urbaines (4,6% ; 4,5%) par rapport aux régions rurales (3,7%). La composition de ces ménages est formée à 84% de mères seules, contre 16% de pères seuls. En 2017, la Suisse compterait 24600 pères seuls (2,3 % des ménages avec enfants, tous types de ménages confondus), toujours selon l'OFS (2017). La proportion des enfants cohabitant avec les pères seulement varie en fonction de l'âge des enfants mais reste faible par rapport à la part d'enfants cohabitant seulement avec leur mère. Inférieure à 2% pour les enfants de 0-12 ans, elle atteint 2,4% pour les enfants de 13-17 ans et 2,7% 18-24 ans. En comparaison, les taux d'enfants cohabitant avec les mères seules et pour les mêmes catégories d'âge sont de 3,8%, 8,7%, 12,8 et 11% (OFS, 2017, p. 12) .

Cette étude s'intéresse plus spécifiquement aux « pères solos ». Ce terme est utilisé par plusieurs pères eux-mêmes (Piesen, 2019), ainsi que par plusieurs auteur-e-s (Huerre & Pellé-Douël, 2010; Martial, 2013 ; Piesen, 2019) pour parler de pères qui élèvent seuls leur(s) enfant(s) dont ils ont la garde au quotidien et qui n'ont pas de conjoint-e cohabitant-e. Piesen (2019) distingue les pères solos « mixtes » des pères solos « stricts ». Le premier type se réfère aux pères qui ont la garde de leur(s) enfant(s) mais qui continuent à partager l'autorité parentale avec l'ex-conjointe qui reste plus ou moins présente. Alors que le second type renvoie aux pères qui ont la garde de leur(s) enfant(s) mais qui n'ont plus de contacts avec l'autre parent qui n'est plus présent (cf. Piesen, 2019, p. 73).

Le qualificatif « solos » ne renvoie pas en premier lieu à la solitude, mais il est à comprendre dans le sens entendu par Piesen (2019) qui « renvoie à la métaphore du soliste qui joue seul sur le devant de la scène avec l'appui, en arrière-plan, de l'orchestre (ici l'orchestre pourrait être composé des tiers aidant le parent au quotidien) » (Piesen, 2019, p. 72). En effet, cette auteure remarque que bien qu'exprimant parfois une certaine solitude (voir aussi Arendell, 1995), ces pères soulignent pour la plupart qu'ils sont entourés de leur famille, amis ou voisinage. Par ailleurs, l'auteure relève qu'au cours des entretiens qu'elle a menés avec ces pères (18), la plupart d'entre eux disent ne pas s'identifier aux familles monoparentales en raison notamment du fait que certains ont choisi cette configuration familiale (Piesen, 2019, p. 73).

Tout en nous appuyant sur ces travaux, dans le cadre de cette étude, nous définissons plus largement les pères solos comme des pères ne vivant pas avec la mère de leur(s) enfant(s) et qui ont des contacts réguliers et participent aux soins et à l'éducation de ceux-ci.

1.1. Parentalité et « travail parental » des pères solos

L'accompagnement de la parentalité suscite un intérêt croissant de l'action sociale et politique des pays occidentaux depuis les années 2000. Il s'agit d' « une logique d'intervention visant à soutenir les familles et à protéger les intérêts des enfants » (Lamboy, 2009, p. 34). L'intérêt de parler de parentalité est de s'intéresser à l'accompagnement de la relation parents-enfants, plutôt que celui des uns et des autres séparément. Dans cette étude, nous proposons à nous référer à la définition de la parentalité que propose Houzel (2007). A partir de l'examen de cas cliniques avec une équipe interdisciplinaire de professionnel-le-s, cet auteur propose

de penser à la parentalité selon trois axes, interdépendants et difficilement dissociables dans la réalité :

- 1) *L'exercice de la parentalité* renvoie au niveau symbolique, c'est-à-dire à l'identité de parent. Il s'agit du cadre organisé et organisateur qui permet l'exercice de la parentalité, au sens fondateur et non au sens causal, comme par exemple l'autorité parentale.
- 2) *L'expérience de la parentalité* correspond à l'expérience subjective, affective et imaginaire, des personnes chargées des fonctions parentales.
- 3) *La pratique de la parentalité* concerne les tâches objectivement observables, comme les soins de l'enfant, les interactions comportementales ou les pratiques éducatives, par exemple.

Dans le but de « requalifie(r) des actes traditionnellement attribués à la sphère féminine », l'anthropologue Agnès Martial parle quant à elle de « travail parental », qu'elle définit comme « les différents gestes, savoir-faire et compétences liés à l'accomplissement des soins et des tâches relatifs à l'éducation quotidienne des enfants » (Martial, 2009, p. 96). L'auteure remarque que l'évolution des normes psychosociales, axées sur la valorisation d'un partage plus égalitaire des tâches, place des attentes sur les pères concernant leur investissement dans une relation paternelle « nourricière ». En d'autres termes, ces normes poussent les pères à s'investir dans le *travail parental*. Martial souligne que, bien que valorisées à travers un modèle social et juridique dans les pays occidentaux, l'égalité et la coparentalité sont susceptibles de ne pas être pratiquées de la même manière et de révéler des asymétries dans l'accomplissement des tâches et rôles parentaux, surtout en situation de séparation (Martial, 2009, 2013).

Pour Martial (2009) la séparation d'un couple apparaît comme révélateur de ces asymétries, car dans le modèle prédominant, l'éducation et l'accomplissement des tâches domestiques relèvent principalement de la responsabilité de la mère (monoparentalité éducative, matricentralité). En considérant la division traditionnelle du travail parental qui relève du domaine des femmes, et est donc défini par elles selon leurs critères, on peut comprendre les discours disqualifiant de certaines mères quant aux capacités éducatives de leur ex-conjoint. Dans ce cadre, Martial relève que le statut du père séparé ou divorcé a souvent été analysé à travers les notions de retrait, d'éloignement, d'absence, de défaillance et de non-investissement dans la relation aux enfants. Les arrangements de la séparation peuvent amener ainsi à reproduire les schémas de division du travail parental d'avant séparation (hommes demeurant plus investis professionnellement que leur ex-conjointe et donc moins disponibles pour leurs enfants). Le modèle du père-pourvoyeur demeure dans la construction des identités masculines et limite l'investissement des pères séparés dans l'accomplissement du travail parental au quotidien (voir aussi Cadolle, 2008).

Selon Martial, un fait vient étayer cette perspective : la majorité des enfants de couples séparés vivent avec leur mère. Ce qui par conséquent laisserait des espaces limités aux pères pour l'accomplissement du travail parental. L'auteure identifie dans ce contexte plusieurs statuts possibles des pères :

- Ce qu'elle nomme à la suite de Stewart (1999) les *Disneyland dads* (pères animateurs)

qui laissent l'essentiel de la charge pratique et mentale du travail parental à la mère.

- Les pères en position d'assumer leur rôle de parent en l'absence de la mère, de façon relative au temps de garde défini, qui engage la définition des hommes comme pères (cf. Cadolle, 2008).

Que la possibilité existe pour le père de devenir un père *gardien*, qui assume l'intégralité de l'éducation des enfants ou qu'il ait la garde alternée, certaines des études recensées par Martial (2009) pointent que l'accomplissement de tâches similaires à celles de la mère ne rime pas avec investissement parental similaire chez les pères séparés et qu'une certaine persistance des modèles de division genrée du travail parental s'observe.

1.2. Une persistance des modèles de division genrée du travail parental

Doucet (2018) relève que malgré la nécessité pour les pères divorcés ou séparés d'intégrer dans leur paternité des tâches traditionnellement définies comme féminines, la distinction entre rôle parental paternel et maternel persiste. L'accomplissement de ces tâches est différencié entre pères et mères (distinction dans la manière d'accomplir : paternage/maternage). Ces tâches sont parfois présentées par les pères comme un substitut au travail maternel, qui pallie l'absence de la conjointe. Leur accomplissement ne redéfinit donc pas la paternité (ne transforme pas la définition de la paternité). La relation père-enfant est présentée par les pères, dans ce cadre, comme centrée sur le plaisir et le jeu et isolée du reste du travail parental (Doucet, 2018).

Or, comme l'a montré Arendell (1995) dans les années 1990, l'investissement des pères dans le travail parental rendu nécessaire par la séparation, peut conduire à maintenir, voire redéfinir et renforcer la relation pères-enfants au quotidien. L'importance du travail parental pour cette relation est alors reconnue par certains pères. Dans le cas de pères gardiens (garde exclusive des enfants), leur récit présente de fortes similitudes avec l'expérience des mères de familles monoparentales. La charge mentale, physique et financière du travail parental est soulignée par ces pères qui évoquent aussi un fort sentiment de solitude.

Un tel sentiment de solitude peut être rattaché à l'absence de modèle, de valorisation et de soutien pour ces figures paternelles singulières (Arendell, 1995; Piesen, 2019), et sans doute accentuer l'une des préoccupations récurrentes de la parentalité : celle d'être un bon parent (Céroux, 2014; Martin, 2014; Modak, Palazzo, & Denisart, 2002).

1.3. Les enjeux de la reconnaissance et de valorisation sociale de la paternité

Un sondage commandé par le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP) au Québec¹ pointe que la séparation figure parmi les difficultés impactant négativement l'expérience de paternité. Le peu d'images valorisées/valorisantes des pères dans l'espace public qui permettent l'identification, le défi de la reconnaissance par les structures scolaires et sanitaires et le fait que l'information en matière de parentalité soit destinée surtout aux mères, apparaissent parmi les sources de préoccupations ressenties par les pères (y compris

¹ Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP) « *La paternité au Québec : un état des lieux* ». Sondage internet auprès de 2001 répondants ; du 20 décembre 2018 au 2 janvier 2019: https://www.rvpaternite.org/wp-content/uploads/2019/09/rapport_complet_sondage2019_rvp_web.pdf

les pères non séparés). Ce sondage met ainsi en lumière que si les pères s'estiment généralement compétents dans leur rôle, ils revendiquent une meilleure reconnaissance de celui-ci. Le rôle de père est à leurs yeux distinct de celui de la mère, en particulier pour ce qui est de la façon d'intervenir dans des situations particulières, la façon d'organiser la vie familiale, le choix des activités, la façon de discipliner les enfants. Les pères interrogés dans cette étude estiment que la paternité leur procure davantage de fierté et de satisfaction que de plaisir et ils sont davantage motivés par les résultats (réussite des enfants ; apprentissages ; développement) que par le processus (aimer, donner des soins, faire des activités).

A partir de son expérience d'accompagnement de pères en Suisse, MenCare (www.maenner.ch) constate que certains hommes rencontrent des difficultés liées à des rôles de genre masculins intériorisés (virilité, injonction à la domination), qui peuvent notamment rendre plus difficile l'exercice de la paternité, notamment l'enjeu de gérer une importante charge mentale, la gestion des stéréotypes de genre, les compétences peu développées en matière de relations interpersonnelles, de recherche soutien, de *selfcare*, etc.

Par ailleurs, les pères peuvent rencontrer des difficultés à être reconnus dans leur rôle de père par leur entourage, les charges familiales qu'ils sont amenés à assumer après une séparation pouvant conduire l'entourage proche et l'environnement social à remettre en cause la conformité de ces pères aux normes définissant la masculinité (virilité, force physique et hétérosexualité)(Martial, 2009; Piesen, 2019). C'est le cas par exemple lorsqu'ils investissent des espaces et réseaux sociaux habituellement associés aux femmes (ex : parcs, aires de jeux, spectacles pour enfants) ou qu'ils réalisent des tâches habituellement attribuées aux femmes comme l'hygiène ou l'alimentation des enfants.

Ces pères peuvent alors expérimenter des conflits intragenre en lien avec leur manière de faire et d'être avec leurs enfants. Le manque de reconnaissance dont ils sont l'objet peut générer un sentiment d'incompétence, et aussi d'isolement du fait de « la difficulté d'accéder aux réseaux féminins constitués autour de l'enfance et à l'absence d'un groupe de pairs masculins partageant la même expérience » (Martial, 2009, p. 102).

Martial (2009) souligne à ce sujet que le cas de pères précaires est particulièrement parlant, car certains d'entre eux ont redéfini leur rôle dans l'espace privé de façon telle qu'ils montrent une forte assurance dans leurs compétences parentales et ne semblent pas accorder d'importance au genre dans la définition des rôles parentaux. Néanmoins, il semble que le soutien d'un réseau familial et social joue un rôle important dans la définition d'un tel profil de pères, et notamment dans leur capacité à faire appel à diverses aides institutionnelles, des services sociaux habituellement sollicités et fréquentés par des femmes.

Ainsi, pour les pères solos, le fait d'assumer seul leur parentalité conduit bien souvent à la redéfinition de leur rapport à la paternité qui conjugue des enjeux relevant à la fois de l'identité sociale genrée et de la reconnaissance qui lui est associée, et de préoccupations en lien avec le fait d'être ou non un bon parent (Piesen, 2019). Une redéfinition qui comporte aussi des enjeux en termes d'accès aux soutiens qui peuvent alors s'avérer nécessaires ou utiles pour ces pères.

2. Méthodologie

L'objectif de cette étude est d'identifier les besoins des pères solos en Suisse romande, en vue de la conceptualisation d'une offre de séjour pères-enfants complémentaire à l'offre existante et adaptée à leurs besoins.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- 1) Saisir les besoins des pères solos en matière de compétences parentales et éducatives, en lien avec leurs ressources et les difficultés qu'ils rencontrent, du point de vue des pères concernés et des professionnel-le-s qui les accompagnent
- 2) Identifier les réponses existantes aux besoins des pères solos en Suisse
- 3) Analyser les avantages et désavantages de camps pères-enfants, du point de vue des pères concernés et des professionnel-le-s qui les accompagnent
- 4) Formuler des recommandations en vue de la conceptualisation d'une offre de séjours pères-enfants

Pour atteindre ces objectifs, il était prévu de réaliser un focus-group avec des pères concernés, un focus-group avec des professionnel-le-s et une analyse documentaire des offres existantes. La méthodologie du focus-group visait à dépasser l'addition de témoignages individuels pour permettre un échange entre, d'une part, les pères concernés et d'autre part, les professionnel-le-s de différents secteurs et de différents cantons.

Toutefois, le recrutement s'est avéré plus difficile que prévu, surtout pour ce qui est des pères concernés. Ces derniers ont été recrutés par le biais d'une annonce diffusée largement sur les réseaux sociaux, ainsi qu'auprès d'associations et d'institutions pouvant être en contact avec ces pères. Plusieurs pères se sont dits intéressés, mais au final seuls 6 d'entre eux se sont annoncés pour participer à un entretien. La situation sanitaire liée à la pandémie de COVID 19 n'a pas facilité le recrutement, mais il nous semble aussi que les tabous et stéréotypes entourant la séparation, la masculinité et la parentalité évoqués dans la revue de littérature ont pu également constituer un frein à l'implication de certains pères dans cette étude.

Il a donc fallu faire preuve de souplesse et le dispositif méthodologique a été adapté à la situation. Pour des raisons pratiques (disponibilités des pères et contraintes liées à la situation sanitaire), il s'est avéré impossible de réunir les 6 pères en même temps et nous avons dû opter plutôt pour des entretiens semi-directifs avec 1, 2 ou 3 pères (1 entretien avec 3 pères, un entretien avec 2 et 1 entretien individuel). En raison de la situation sanitaire, nous avons dû réaliser ces entretiens en visio-conférence, par le logiciel Microsoft Teams, mais il a fallu composer avec les biais et difficultés techniques liés à cette modalité². Les pères rencontrés proviennent des cantons de Fribourg, Neuchâtel et Genève. Ils sont âgés entre la vingtaine

² Biais de sélection des pères qui disposent de l'infrastructure pour participer à une visioconférence et qui sont à l'aise avec ces technologies. En outre, des difficultés techniques ont empêché certains pères de participer aux entretiens prévus ou les ont amenés quitter la discussion en cours d'entretien et des coupures de connexions ont parfois interrompu les entretiens. Par ailleurs le contexte dans lequel s'est déroulé les entretiens pour certains pères (dans le train, en télétravail) a pu perturber le déroulement des entretiens.

pour le plus jeune et la cinquantaine pour le plus âgé et ont entre 1 et 4 enfants, âgés de 20 mois à 10 ans pour les enfants mineurs, auxquels s'ajoutent des enfants majeurs dans une famille. Leurs situations familiales sont très diverses : l'un d'entre eux assume principalement la garde de deux de ses enfants, deux autres étant majeurs et ne vivant plus avec lui, deux pères ont la garde de leur enfants partagée avec la mère, dans deux cas, c'est la mère qui a la garde principale et le père accueille son/ses enfants quelques heures par semaine à la maison et une fille est placée en foyer et voit son père, vivant lui-même dans un autre foyer d'accueil, durant le week-end. Dans certains cas, des problèmes de santé des enfants et/ou de la mère ou du père lui-même complexifient l'expérience de la parentalité.

Pour ce qui concerne les professionnel-le-s, 12 personnes œuvrant au sein de 11 associations ou institutions ont pu être interrogées (3 hommes et 9 femmes). Un focus-groupe a pu être réalisé en visio-conférence avec 10 professionnel-le-s et/ou personnes-ressources, complété par deux entretiens individuels en présentiel avec deux autres professionnel-le-s (l'un n'étant pas disponible au moment du focus-group et l'autre n'ayant pas pu se connecter en raison de difficultés techniques). Les répondant-e-s ont toutes et tous accompagné des pères solos dans le cadre de leur activité professionnelle et/ou associative (petite enfance, protection de la jeunesse, AEMO, points-rencontres, mouvement de la condition paternelle, etc.). Ils/elles œuvrent dans les cantons de Fribourg, Valais, Vaud et Neuchâtel ou encore au niveau romand. Durant l'entretien, deux répondants ont également témoigné de leur expérience personnelle de papa solo. Pour préserver leur anonymat, ils et elles sont identifié-e-s dans ce rapport par le type de service au sein duquel ils et elles œuvrent.

Tous les entretiens ont été fait l'objet d'enregistrements audio et ils ont été transcrits à l'aide du logiciel Transana. Ils ont ensuite fait l'objet d'un codage thématique dans le logiciel NVivo, puis d'une analyse de contenu. Afin de respecter l'anonymat des participant-e-s, des pseudonymes sont utilisés et les données sont traitées de manière à respecter la confidentialité.

La revue des offres existantes a été réalisée par le biais d'une analyse documentaire, complétée par des informations fournies par les répondant-e-s.

3. La paternité solo : défis, ressources et besoins

Lorsque nous avons contacté les professionnel-le-s pour leur demander de participer à l'enquête et nous mettre en contact avec des pères concernés, la première réaction de la plupart d'entre eux/elles, tous domaines d'intervention confondus (sauf le Mouvement de la condition paternelle qui défend précisément les droits de ces pères) a été de souligner que les pères solos constituaient une minorité de situations qu'ils/elles accompagnent. Une piste d'explication peut être que, comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, les hommes sont souvent plus réticents que les femmes à recourir à de l'aide, surtout lorsqu'elle concerne des tâches traditionnellement attribuées aux femmes.

Or, il semble que l'explication principale réside dans la répartition des rôles au sein du couple lors de séparations. En effet, même si la garde partagée est de plus en plus fréquente en Suisse lors de séparations de couple, dans plusieurs cas, la responsabilité des tâches éducatives, voire la garde principale revient encore à la mère, comme le souligne cette assistante sociale d'un service de protection de la jeunesse en parlant de « premier rôle dans la dynamique familiale » : « *Je suis beaucoup de pères, dont des pères séparés, mais qui ont le premier rôle, je dirais, dans la dynamique familiale, j'en ai pas beaucoup* ».

Voyant leurs enfants moins souvent que la mère, parfois même pas à leur domicile (dans le cas de visites médiatisées par exemples), ces pères sont considérés, et parfois se considèrent eux-mêmes, comme étant en « deuxième ligne » en ce qui concerne les tâches éducatives, comme le dit ce professionnel œuvrant dans un service d'Aide en milieu ouvert (AEMO).

AEMO2 : Papas solos dans le sens strict, c'est une minorité des pères, c'est des pères qui ont la charge exclusive ou presque des enfants. C'est une minorité. Après, si je reprends la définition [que vous donnez] des papas solos comme étant des pères qui prennent aussi en charge les enfants sur une bonne partie de la semaine par exemple, dans la majorité des situations, on travaille aussi avec ce père qui est souvent entre guillemets, je le dis comme ça, « en deuxième ligne ». Donc le lieu de vie principal, c'est chez la maman souvent et un père qui a un rôle éducatif, mais soit sur les weekends, les vacances ou un peu plus.

Si elles peuvent expliquer le fait que les pères solos soient moins visibles que les mères solos, du moins au sein des institutions du travail social et de la santé, ces représentations genrées de la parentalité et du travail parental constituent également le défi principal auquel font face les pères solos dans l'exercice de leur parentalité. Dans cette section, nous commençons par présenter les défis identifiés par les pères et les professionnel-le-s, puis les ressources sur lesquelles les pères peuvent s'appuyer et enfin, leurs besoins spécifiques en matière de compétences parentales.

3.1. Les défis de la paternité solo

Les principaux défis identifiés par les pères et les professionnel-le-s sont le manque de reconnaissance de leur capacité à assumer leur rôle de père, des représentations de la masculinité qui peuvent faire obstacle à l'appropriation du rôle de père, le défi de la coparentalité et enfin, la conciliation travail-famille, à laquelle s'ajoute parfois la précarité financière.

3.1.1. Un déficit de reconnaissance des pères solos

Les six pères rencontrés revendiquent leur volonté d'assumer leur rôle de père et ils estiment se sentir compétents pour le faire. Dans la plupart des cas, ils se sentent reconnus comme père par leurs enfants et ils sentent qu'ils comptent à leurs yeux. C'est le cas même lorsqu'ils ne voient que peu leurs enfants, comme dans le cas de Jean, par exemple, dont la fille de 5 ans est placée en foyer.

Jean : [Ma fille], elle dit : « Mon papa, c'est mon héros, c'est mon point de repère ». Donc du coup, ça me fait rappeler justement que je suis son point de repère et que... comment dire... elle a besoin d'avoir un point de repère tout à fait normal.

Toutefois, les pères rencontrés se sont tous trouvés confrontés (ou le sont encore), à des degrés divers, à un manque de reconnaissance de leur capacité à assumer leur travail parental de la part de la société en général, des autorités de protection de l'enfant ou des professionnel-le-s qui les accompagnent, de la mère, et/ou encore d'eux-mêmes. Comme le fait remarquer Cédric, c'est comme si le fait d'être « solo » était moins bien accepté socialement lorsqu'on est un homme que lorsqu'on est une femme.

Cédric : J'ai l'impression qu'ils [les gens] trouvent que c'est normal « maman solo ». Moi aussi, avant, j'entendais souvent « maman solo ». Et « papa solo » une semaine sur deux, je trouve extraordinaire, c'est très beau. Mais c'est comme si c'était pas la norme.

Pour une intervenante qui accompagne de jeunes parents, l'absence de congé paternité jusqu'à récemment révèle la faible place accordée aux pères dans la société suisse :

Accompagnement jeunes parents : Je trouve que dans la mentalité - après, c'est aussi la société – il y a peu de congé paternité et puis on ressent ça dans les situations où la maman, elle est super importante.

Deux assistant-e-s sociaux-ales de services de protection de la jeunesse de deux cantons différents observent eux/elles aussi que les représentations genrées de la parentalité sont encore très présentes dans la culture suisse, et par conséquent également dans le système social et juridique.

Service de protection de l'enfance 1 : En travail social, [en Suisse], on est rarement à la pointe du progrès hein ! C'est pas seulement le système social ou le système juridique, c'est une imprégnation complète : la Suisse est particulièrement conservatrice sur le plan des mœurs.

Service de protection de l'enfance 2 : Mais je pense que pour eux [les pères], c'est plus difficile que pour une maman. Par exemple, un papa, par rapport à l'école, c'est qu'il doit toujours prouver qu'il est responsable de l'enfant. Tandis qu'une maman, elle va à l'école, il y a aucun souci, on va discuter avec elle. Mais un papa, il doit montrer patte blanche avant d'être entendu à l'école. Ça, je pense, pour eux, c'est plus compliqué. Et d'ailleurs, à l'école, si l'enfant est malade, moi j'ai l'impression qu'on appelle d'abord la maman avant d'appeler le papa. Même si on va donner les deux numéros de téléphone, ils appellent d'abord la maman. Mais ça, je pense que c'est les mentalités. Ça a déjà évolué. Mais il y a encore du progrès à faire.

Les hommes rencontrés sont quant à eux plusieurs, comme Marco, à considérer que les pères sont les « oubliés du système suisse » de protection de la jeunesse, qui ferait d'emblée

davantage confiance aux mères qu'aux pères pour assumer le travail parental.

Marco : Le système suisse donne vraiment tout le pouvoir aux mères et pas aux pères. On est des oubliés du système, c'est clair. C'est l'impression que ça me donne. On est là pour payer, c'est tout.

Plusieurs d'entre eux ont été confrontés à des préjugés associés à des stéréotypes de genre, de la part de leur entourage, mais aussi de professionnel-le-s, comme Jacques par exemple.

Jacques : Je vous donne un exemple. J'ai mes enfants une semaine sur deux. Et puis l'autre semaine, mon ex-femme, elle travaille parfois le soir. Et ça m'arrive que je dois garder mes enfants durant sa semaine de travail. Une fois, je me suis renseigné [auprès d'un service pour les familles] pour leur dire : « Mais écoutez, moi j'ai ma semaine et en plus, je dois garder mes enfants ». Et puis la dame, au téléphone, elle m'a dit, en gros, en rattachant : « Si vous voulez aller boire des verres avec vos copains, ben vous vous arrangez ». Je me plaignais pas. Je disais juste qu'il faudrait que la garde, elle soit correcte jusqu'au bout. Elle m'a dit directement un cliché. C'est un peu comme si un homme avait dit à mon ex : « Si vous voulez aller faire du shopping avec les copines... ».

Ces représentations stéréotypées conduisent souvent les autorités de protection de la jeunesse à accorder plus facilement la garde des enfants aux mères, ce qui donne souvent l'impression aux pères que les professionnel-le-s qui les accompagnent n'ont pas confiance en leurs capacités à élever leurs enfants aussi bien que la mère.

Jean : A chaque fois que je fais des demandes [au Service de protection de la jeunesse], ils sont toujours à pas faire confiance. Enfin, voilà.

Marco : Moi j'ai l'impression que toutes les autorités reconnaissent que je suis un bon père et tout. Mais on va pas me laisser m'occuper de façon égale que la mère. Donc je trouve qu'il y a une injustice auprès de la Justice. Le laisser à 80% auprès de la mère, toutes les nuits auprès de la mère parce que l'enfant était petit. Ils veulent pas me laisser mon fils et ils reconnaissent que je suis tout à fait apte à m'en occuper. Bien que je voie aucun danger pour l'enfant, j'ai toutes les capacités parentales, mais ils veulent pas me le laisser. C'est incohérent. La Justice est incohérente, je trouve.

Sylvain explique même avoir été convaincu par son avocate d'accorder la garde des enfants uniquement à la mère lors de leur divorce, avant que son état de santé ne lui permette plus de s'en occuper et que la garde soit entièrement confiée au père.

Sylvain : Je regrette aussi d'avoir laissé l'autorité entière chez elle au départ. Ça nous a été conseillé par tout le monde. Mais j'aurais dû aussi à ce moment me battre. Après, j'ai eu l'opportunité en voyant l'évolution de l'état de santé de la maman de montrer ma présence et puis de faire le nécessaire.

Interviewer : Quand vous dites "On nous a conseillé", c'est qui ?

Sylvain : C'était l'avocate pour le divorce. Elle estimait que c'était mieux qu'un seul parent ait l'autorité parentale par rapport au traitement, par rapport à l'école, pour pas qu'il y ait toujours besoin de deux signatures, etc.

Ils ressentent cela comme une profonde injustice et considèrent devoir faire des efforts disproportionnés pour pouvoir obtenir la garde de leurs enfants.

Marco : Malgré que la mère, elle a pas de logement, elle est en foyer d'accueil, ils veulent pas que l'enfant reste dans un logement. C'est vraiment incohérent. J'ai

l'impression de devoir déplacer des montagnes [...]. Et la mère m'accusait à tout, à tort et à travers. Moi je dois montrer tout patte blanche.

Ils sont plusieurs à se sentir contrôlés par les autorités de protection de l'enfance et à devoir fournir davantage de preuves que les mères pour gagner la confiance des professionnel-le-s.

Sylvain : Ouais, c'est vraiment un contrôle. Une fois qu'ils [les enfants] sont dans le système [de protection de la jeunesse], c'est dur de s'en débarrasser.

Jean : Je reviens à ce qu'a dit Monsieur. Je suis tout à fait d'accord à ce qu'il a dit. Une fois qu'ils sont entrés en vigueur, c'est difficile de s'en débarrasser.

Jacques : Ouais, disons qu'il faudrait pas qu'il y ait le moindre incident quand on est papa. Je sais pas quel exemple donner, mais... Il faudrait pas une fessée par exemple. Parce que là alors, ça serait beaucoup plus mal vu que si c'était peut-être une maman.

Les échos sont les mêmes du point de vue des professionnel-le-s interrogé-e-s, qui constatent que les pères rencontrent davantage de difficultés à obtenir la reconnaissance de leurs compétences parentales par les professionnel-le-s.

Visites médiatisées : Il faut quand même plus de temps pour eux [que pour les mères] pour obtenir que les problèmes soient mis en évidence suffisamment pour que les enfants puissent être pris en charge et qu'il y ait un changement. [...] Et que ces pères, du coup, ils doivent se battre sur un front supplémentaire que les autres, c'est-à-dire d'abord être validés dans le fait qu'ils peuvent s'occuper de leur enfant.

Les pères qui n'ont pas ou peu la garde de leurs enfants se sentent pris dans une injonction paradoxale, car ils ont l'impression de devoir prouver qu'ils sont capables d'élever leurs enfants sans pour autant en avoir réellement l'occasion, puisqu'ils les voient très peu.

Jean: Disons que si on nous laisse pas... comment dire ça... Si on peut pas faire un... Comment ils peuvent dire qu'on sait pas s'occuper de nos enfants, enfin moi de ma fille, si ils ont jamais essayé de me la donner pendant par exemple deux semaines ou comme ça ?

Une autre représentation stéréotypée à laquelle se trouvent confrontés certains pères concerne les suspicions de maltraitance. En effet, dans les représentations, lorsqu'il y a violence au sein du couple, l'agresseur est l'homme et la femme est la victime. Le schéma inverse (femmes maltraitantes-hommes victimes) semble plus difficile à accepter et les pères victimes de violence peinent à obtenir l'aide dont ils auraient besoin, comme en témoigne Cédric.

Cédric : Ça veut dire qu'ils [les professionnel-le-s] n'arrivent pas à entendre qu'une femme peut être maltraitante avec son homme et ses enfants. Quelque part, c'est juste hallucinant. Je pensais pas que ça allait aussi loin. [...] Mon ex-épouse, elle m'a giflé deux fois. Et j'ai pas répondu par de la violence. Heureusement parce qu'elle fait la moitié de mon poids, ça aurait été grave, je serais directement allé en prison, bien sûr, hein ! D'ailleurs, elle l'a reconnu dans un échange de messages, donc j'ai la preuve. Et je suis allé à l'association, la LAVI. Je crois que c'est carrément la Confédération qui a mis ça en place dans chaque canton. Et la LAVI, ils ont eu beaucoup beaucoup de mal à me faire un papier. Et j'ai dû me battre.

Le vocabulaire du combat qui revient à plusieurs reprises dans leurs propos révèle le sentiment qu'ont ces hommes de devoir se battre pour qu'on leur reconnaisse leur capacité à assumer leur rôle de pères. Ce sentiment de combat est encore plus présent lorsqu'ils ne sentent pas non plus reconnus dans leurs compétences parentales par la mère, comme dans le cas de Marco.

Marco : J'ai l'impression que la mère ne me reconnaît pas comme le père, mais comme une nounou, comme une baby-sitter. Je suis juste le père pour payer les factures, c'est tout.

Plusieurs professionnel-le-s constatent en effet que les mères peinent parfois à faire confiance aux pères dans leur capacité à assurer le bien-être et la sécurité des enfants.

Service protection enfance 2 : Ce que j'entends des mamans [...], ce qu'elles reprochent aux papas, c'est de pas suivre la médication comme il faudrait, de pas réagir si l'enfant tousse ou a le rhume ou il est peu malade...

Service protection enfance 1 : L'enjeu [...] souvent pour les mères, c'est la sécurité de l'enfant, la sécurité du développement...

Ce sentiment de devoir se battre peut conduire à certain découragement qui, dans certains cas, peut conduire les pères à se résigner et renoncer à investir un rôle de père qui leur paraît inaccessible, comme l'explique Cédric.

Cédric : C'est très difficile de le reconnaître, mais je dois le reconnaître, à plusieurs moments, même hier, je me suis senti tellement découragé que je me suis dit... En fait, je suis tellement dégoûté par toute la pression que je subis [...], c'est tellement lourd à porter et il y a tellement peu d'aide pour moi, comme père et comme homme aussi que, plusieurs fois, je suis découragé et même je me suis dit, je comprends des fois les papas qui se cassent.

3.1.2. Des représentations de la masculinité en contradiction avec le rôle de père ?

S'il se dégage un consensus parmi les répondant-e-s pour constater que les pères font davantage face que les mères à un déficit de reconnaissance de leurs compétences parentales en raison d'une prédominance de représentations genrées de la répartition des rôles parentaux, les professionnel-le-s interrogé-e-s constatent également que les pères eux-mêmes peinent à remettre en question ces représentations. En effet, ils et elles rencontrent plusieurs pères qui, au moment de la séparation du couple, malgré une volonté de s'investir davantage dans leur rôle de père, peinent à se projeter dans un autre rôle que celui de « deuxième ligne » qui leur est traditionnellement attribué.

Service protection enfance 1 : Les clichés recouvrent souvent des réalités... Je rencontre des couples parentaux qui ont pas 30 ans et où le partage des tâches est traditionnel avec la maman qui s'occupe de l'éducation et puis le papa qui sait pas trop bien s'occuper des gamins, c'est encore flagrant. J'étais hier après-midi chez un couple comme ça, des gens qui s'entendent très bien, ils se sont séparés d'un commun accord, il y a pas eu de conflit. Le monsieur est une ressource pour la maman. Mais ils ont pas imaginé une seconde que la petite fille aille vivre chez le papa ou même une garde alternée. Ils ont pas réfléchi plus loin que ça. Et puis ils ont reproduit le modèle traditionnel dans toute sa splendeur. Et puis une petite fille qui me raconte qu'elle aime

bien aller chez papa parce que papa, il la laisse jouer avec sa tablette aussi longtemps qu'elle veut [rires].

Les travaux de Martial (2009) montrent que souvent, la séparation perpétue, voire accentue une division des tâches au sein du couple qui existait déjà auparavant. C'est également ce qu'observent nos répondants, constatant que les pères ayant toujours délégué les dimensions « nourricières » de la parentalité aux mères (et/ou les mères se revendiquant plus compétentes pour le faire) peuvent se sentir désemparés lorsqu'ils se retrouvent papas solos et avoir tendance à perpétuer, voire amplifier la répartition des tâches antérieure à la séparation.

Service protection enfance 1 : Mais même encore maintenant, avec des couples jeunes, on est très souvent avec un partage des tâches où la maman s'occupe plus de l'éducation que le papa. Et puis au moment où le papa devient un papa solo, ce qui arrive quand même dans environ la moitié des couples, au bout de plus ou moins longtemps, des papas qui sont souvent un peu désemparés sur quoi faire avec un enfant de tel ou tel âge. Mais ils le diront rarement.

Les répondants évoquent aussi le manque d'information des pères sur leurs droits, notamment ceux liés à la garde des enfants, mais aussi une difficulté à s'approprier des rôles alternatifs à ceux de père-pourvoyeur, qui était (voire est encore) prépondérant dans nos sociétés (Cadolle, 2008 ; Martial, 2009).

Service accompagnement familles : Par contre, ce que je trouve très impressionnant, quand je suis des couples en crise, c'est que dès qu'est amenée la question de la séparation, sans penser au système qui est très certainement encore pas égalitaire sur ces questions-là, les pères eux-mêmes s'enferment dans ce stéréotype de : « Ah, j'aurai plus que mon enfant le week-end, je serai plus qu'un papa qui fera des loisirs, etc. ». Par contre, quand je leur dis : « Mais à ce moment-là, qu'est-ce qui fait que vous n'envisagez pas une garde alternée, un droit de visite élargi ? », ben souvent on se rend compte qu'ils disent à ce moment-là : « Ah ouais, on pourrait faire ça ? On est en droit ? ». C'est-à-dire qu'en termes d'informations, ils ont parfois l'impression que finalement on reste majoritairement dans la question de la garde et du droit de visite limité à un week-end sur deux. Alors voilà, il y a aussi le propre enfermement que peuvent avoir les parents à cet égard et pas uniquement au système. Parce que je trouverais aussi intéressant qu'on ne les voie pas uniquement comme, finalement, des victimes d'un système, mais aussi comment eux-mêmes s'enferment parfois dans ces idées-là, parce que ça a été peut-être celles d'une génération.

Ainsi, ces pères ne se reconnaissent pas (uniquement) dans le modèle du père-pourvoyeur, voire le contestent, mais, selon les professionnel-le-s, ils ne connaissent pas vraiment de modèles alternatifs ou peinent à en envisager, d'autant plus qu'ils ne disposent souvent pas d'autres modèles dans leur entourage.

Service accompagnement familles : Et j'ai l'impression que souvent, il y a une recherche de repères, parce qu'ils peuvent pas forcément s'identifier à ce qu'ils ont eu au niveau de la transmission de leurs propres parents. Donc ils ont besoin d'investir et puis de se dire aussi : « Comment je peux être ? J'ai pas envie d'être un duplicata de ce que fait la maman, mais j'ai envie d'avoir ma place ». [...] Ce qui fait qu'ils doivent plus se réinventer peut-être.

Les témoignages des pères mettent aussi en lumière ce défi de « réinventer » ou du moins s'approprier différemment leur rôle de père après la séparation. Même les pères qui participaient davantage au travail parental avant la séparation sont amenés à repenser leur relation avec leurs enfants une fois qu'ils se retrouvent solos. Jacques, qui a la garde de ses enfants de 6 et 9 ans une semaine sur deux, explique qu'il a dû repenser l'organisation pratique d'activités qui étaient auparavant gérées à deux.

Jacques : C'est pas toujours facile. Mais c'est vrai que le fait qu'ils soient avec moi une semaine sur deux, même un peu plus, ça aide beaucoup. [...] C'est pas au niveau d'apprendre - je sais pas - à faire à manger ou de les habiller. Parce que je m'en suis toujours occupé. C'est plutôt de gérer son temps quand on est seul en fait. Parce que quand on est deux, on divise tout par deux, on s'aide. Mais quand on est seul...

Par ailleurs, les résultats montrent que non seulement les pères peuvent rencontrer des difficultés à s'approprier un rôle de père satisfaisant, mais plusieurs d'entre eux ont du mal à en parler. En effet, dans leurs représentations, parler de parentalité pourrait apparaître en contradiction avec les attentes de comportements associées au genre masculin dans l'ordre hétérosexuel. C'est en tout cas ce qu'observent plusieurs professionnel-le-s, à l'image de cet assistant social d'un service cantonal de protection de l'enfance.

Service de protection enfance 1 : Les hommes parlent peu de leur parentalité. Ils parleront de leurs enfants, des succès de leurs enfants, tout ce qui est gratifiant. Mais la parentalité, les difficultés qu'on peut rencontrer dans notre parentalité, ils en parlent assez peu entre eux. C'est pas une discussion de mecs, enfin [ton ironique] il y a d'autres choses à causer : les motos, les camions, le services militaire, n'importe quoi !

Plusieurs pères interrogés confirment en effet ne pas parler de leurs préoccupations de pères solos ou de leurs souffrances, voire même se cacher derrière une « carapace » d'homme fort et insensible, de peur d'être jugés.

Pierre : Non, je parle pas. [...] Je joue avec ma carapace et je sais comment jouer. C'est triste à dire. [...] Maintenant j'arrive à en discuter par rapport à il y a quelques années. Mais il y a manière de parler de soi, il y a manière de se plaindre, [...] je suis pas du style à aller déballer mon sac, non, plutôt réservé.

Marco : J'ai l'impression que les hommes, c'est difficile d'exprimer nos souffrances, nos faiblesses. Les femmes, elles, c'est plus facile de montrer leur faiblesse parce que c'est un point fort. Quand elles sont tristes, c'est leur point fort de montrer leur faiblesse. Je sais pas si j'arrive à me faire comprendre ? [...] Tandis que nous, les hommes, on peut pas montrer nos faiblesses ou nos souffrances. On peut pas montrer qu'on pleure.

Jean : Moi je rejoins aussi ce que vous dites. Nous, on est des hommes, on est des personnes plus dures à assumer les choses qui nous sont dites. On va pas en parler à tout et n'importe qui.

Marco : Peut-être qu'on est trop fier entre nous à ne pas devoir demander de l'aide, je sais pas. Et on cache un peu tout ça.

3.1.3. Le défi de la coparentalité

Non seulement les pères solos peuvent se trouver confrontés au défi de « réinventer » leur

rôle de père après la séparation, mais ils doivent aussi la plupart du temps composer avec le défi de la coparentalité. En effet, ils expliquent qu'il n'est pas toujours facile de trouver des modalités de collaboration avec leur ex-conjointe, surtout lorsque la séparation se passe de manière conflictuelle. Même lorsque ce n'est pas le cas, il n'est pas toujours facile de distinguer la relation entre les parents des intérêts de l'enfant, comme l'explique Pierre.

Pierre : 70% [du temps], ça se passe bien [avec mon ex]. Alors pour ce qui est de notre fille, on arrive à être globalement dans la même orientation, ce qui est quand même bien. Et puis après, automatiquement, ce qui nous concerne, la séparation, le divorce et l'argent... De toute façon, on avait déjà des problèmes d'argent quand on s'aimait. Donc c'est sûr quand on a été parents, ça allait pas aider. Maintenant, quand elle me saoule, je raccroche au nez et puis c'est plus simple.

Les professionnel-le-s observent quant à eux que les conflits parentaux peuvent faire entrave au développement d'une relation père-enfant satisfaisante, sans que les pères ne s'en rendent toujours compte.

Service de protection de l'enfance 1 : Je rencontre parfois des pères qui sont absolument pas conscients du fait que leurs enfants ont des besoins différents des leurs, voire sont des personnes différentes d'eux. On rencontre aussi des mères comme ça hein. Il faut dire que par définition, les familles que je rencontre sont des familles en difficulté. Mais il me semble un peu plus souvent des messieurs qui vivent avec beaucoup de frustrations, le fait d'être séparés de leurs enfants, qui n'acceptent pas la séparation déjà de couple et puis qui ensuite n'acceptent pas ou très difficilement de ne plus voir leurs enfants tous les jours et qui auraient tendance à être un peu fusionnels. C'est souvent des situations avec des conflits parentaux très lourds, des enfants qui sont très impliqués dans le conflit parental ou des choses de cet ordre. Et on peut mettre le curseur évidemment à différents endroits entre l'accord parfait entre deux parents qui se séparent d'un commun accord et qui continuent à se parler avec respect et puis à l'autre bout du spectre, les situations où on demande à l'avocat d'écrire à la maman parce que le week-end d'avant, l'enfant n'avait pas la veste de ski. Ça se produit aussi.

Face à ces défis, des pères comme Pierre essaient de distinguer leur relation avec la mère de celle avec leur enfant, tout en essayant de développer une posture parentale la plus cohérente possible entre les deux parents.

Pierre : Bon, je suis un peu naïf, mais je suis assez confiant par rapport de quelle manière elle parle de moi à ma fille et vice-versa. Moi je fais attention. Il y a une ou deux fois ces temps, surtout que maintenant elle parle plus : « Maman, elle a fait ça, maman, elle a acheté ça ». Et puis des fois, ça me gonfle. Et puis je dis, bon, c'est normal. Même à dix ans, elle parlera toujours de ce qu'elle a fait ou ce que maman lui a acheté. Des fois, ça fera plus mal et puis on parle même pas d'un jour où un autre arrivera dans sa vie. Et puis là aussi, on est tous différents, on a tous subi l'amour, le couple, la séparation, le chagrin. Mais tout ce mélange-là fait que, ce qui se passe d'un côté, je lui dis : « Ben voilà, chez maman, c'est comme ça, chez papa, c'est comme ça ». Mais c'est d'être plus ou moins d'accord, sur la même longueur d'ondes et puis d'essayer de garder ce dialogue au moins pour l'enfant, au moins.

Une répondante souligne un défi supplémentaire qui peut se poser pour les pères qui fondent une nouvelle famille qui peuvent parfois se trouver désemparés lorsqu'il s'agit de concilier les

deux familles, assumer leur rôle de père face à leurs enfants et rassurer ces derniers sur leur propre place dans leur relation avec lui.

AEMO 1 : Ce que j'observe dans ma pratique, c'est qu'une chose est très difficile pour les papas solos, c'est dans le fait que, régulièrement, ils refont leur vie, ils ont une nouvelle famille. Ils doivent trouver leur place par rapport aux enfants de la famille 1 qui sont parfois jaloux des enfants de la famille 2. Et puis tout ça, je trouve que c'est un sujet qui serait à ne pas oublier dans la difficulté relationnelle. Et puis la difficulté de ces papas solos, c'est vraiment de pouvoir continuer d'exister pleinement en tant que père complet auprès d'enfants qui ne vivent plus avec eux. Surtout à plus forte raison quand ces papas sont dénigrés par la maman 1, on va dire.

En lien avec cela, une autre répondante souligne l'enjeu de donner des places bien distinctes aux nouveaux conjoints des parents, pour qu'ils ne remettent pas en question la place occupée par les parents d'origine.

Visites médiatisées : Un des thèmes qui ressort ces temps pour moi, c'est le nom qui est donné au nouveau conjoint du père ou de la mère. Quand un père revient dans une situation avec son enfant et qu'il entend que le compagnon de la mère est appelé « papa », c'est quelque chose de très douloureux souvent. Et que c'est pas tellement souvent que le beau-père est appelé « beau-papa ». Est-ce qu'il y aurait un nouveau nom à trouver ? Voilà, c'est une idée qui émerge, mais... pour que cette personne qui est dans la vie affective de l'enfant ait un petit nom joli, mais qu'il prenne pas le nom désigné au père ou à la mère. Voilà, ça serait peut-être un thème intéressant.

3.1.4. Précarité financière et conciliation travail - parentalité

Les résultats mettent aussi en évidence la difficulté du manque de ressources et de la précarité financière dans laquelle se trouvent certains papas solos. Celle-ci est parfois accentuée par la séparation, surtout si la réparation des tâches convenue lors de la séparation en fait le principal soutien financier de la famille. Cette précarité financière peut péjorer les conditions pour accueillir leurs enfants ou réduire leurs possibilités d'activités avec eux, voire la possibilité de partir en vacances.

Association de défense des pères : Les gens qu'on rencontre dans nos associations, évidemment, il y a une très grande variation du point de vue des ressources que les différents parents ont, que ce soit des ressources financières. Il y en a certains qui n'ont même pas assez d'argent pour avoir leur propre appartement au vu des pensions qu'ils doivent payer. Et ils se retrouvent dans des studios où c'est très gênant de pouvoir accueillir ses enfants. Ou il y en a même qui doivent retourner chez leurs parents. Donc ça, c'est un élément qui est vraiment crucial et qui empêche, je dirais, purement du point de vue financier que ces papas et leurs enfants puissent avoir des bons moments en dehors du week-end sur deux.

Service social : Moi, dans les papas que je rencontre, c'est des pères qui sont à l'aide sociale et qui ont souvent juste un droit de visite vis-à-vis de leur enfant. Du coup, ils ont tous ce besoin, cette envie de pouvoir passer du temps avec leurs enfants et de pouvoir faire quelque chose. Mais on est souvent confrontés au fait qu'en étant à l'aide sociale, ils ont pas les moyens et ils aimeraient bien pouvoir faire des choses, des activités ou des choses comme ça, mais à prix quand même abordables. Parce que c'est pas l'argent qui est donné par le service social qui leur permet de pouvoir vraiment

profiter de leurs enfants quand ils les ont avec eux.

AEMO 2 : Oui, c'est juste. Effectivement, nous, les familles qu'on suit et qui dépendent d'un service social, c'est des gens qui peuvent oublier l'histoire de partir en vacances.

En lien avec la question des ressources financières, un autre défi rencontré par les pères solos est la conciliation travail-famille, d'autant plus que la plupart des pères qui travaillent occupent un travail à temps plein. Cela peut s'expliquer par les nécessités financières expliquées ci-dessus, mais ce n'est pas la seule raison identifiée par les professionnel-le-s, qui y voient aussi un effet de l'organisation du marché du travail et des représentations liées au travail des hommes dans notre société. D'une part, le marché du travail en Suisse est moins ouvert au temps partiel pour les hommes que pour les femmes, ce qui peut rendre plus compliquée la conciliation entre le travail et les tâches parentales.

AEMO 2 : Il y a aussi peut-être quand même une réalité du monde du travail ou de la manière dont s'organisent les choses au niveau du monde professionnel. En tout cas, quand je parlais des pères solos, c'est que c'est très compliqué pour eux au niveau de l'organisation. D'une part, parce qu'ils ont pas l'habitude, mais aussi parce que la réponse ou le regard qu'on porte sur eux ou la compréhension de leur situation, elle est assez différente. C'est-à-dire, on a par exemple des pères qui travaillent dans des métiers du bâtiment. On peut oublier de travailler à temps partiel, par exemple. Et avec des horaires, voilà, qui sont longs en été, qui sont vraiment clairement dictés par l'employeur [...]. Et là, c'est vrai qu'il y a beaucoup de coûts, tout ce qui est lié aux frais de garde, qui deviennent énormes.

D'autre part, ils observent aussi de réticences de plusieurs hommes à réduire leur temps de travail, qu'ils expliquent par la prédominance de représentations qui font du travail à temps plein une composante importante de l'identité masculine en Suisse, aussi bien aux yeux de la société que des hommes eux-mêmes. Cette représentation est d'ailleurs cohérente avec celle du père-pourvoyeur, qui a la responsabilité d'assurer la sécurité financière de la famille.

Service de protection de l'enfance 1 : Alors là, on a de nouveau affaire... On doit parfois lutter contre les représentations de ces messieurs. Certains d'entre eux se libèrent très facilement. Je connais un jeune monsieur qui, pour soutenir la maman d'un enfant qui semble souffrir de TSA, [...] tous les matins, il prend l'enfant au pied de l'immeuble de la maman pour l'amener à l'école. Donc lui, il le fait, même s'il perd des heures. [...] Et puis d'autres, c'est juste absolument impossible de s'organiser avec l'employeur. Donc c'est le monde autour d'eux qui doit s'adapter. Ça dépend des personnes, évidemment

A ce sujet, une professionnelle interrogée souligne le fait que les hommes peuvent se retrouver face à une injonction paradoxale, car d'une part il est attendu d'eux qu'ils travaillent à temps plein, mais d'autre part, le fait qu'ils travaillent à temps plein peut être considéré comme un obstacle à ce qu'ils puissent s'occuper correctement de leurs enfants.

Service accompagnement des familles : Et puis une des choses qui me frappe, c'est que, finalement, on a une sorte de vision que, un parent qui peut s'occuper de son enfant serait un parent qui serait à pourcentage partiel. Et moi je pense que ça, ça vient mettre à mal autant les mamans solos que les papas solos que les parents pas solos. Ça serait l'idée que finalement, on est un bon parent si on avait du temps partiel à disposition, alors qu'il y a plein de situations où les deux parents travaillent à 100% par devoir ou par choix et que, ni dans un cas ni dans l'autre, ça fait de ces personnes des personnes

qui pourraient pas exercer leur parentalité. Et je pense que ça, ça vient aussi porter préjudice aux pères notamment qui doivent comme justifier que s'ils sont à 100%, est-ce qu'ils pourront avoir une garde alternée. En soi, deux parents à 100% qui vivent ensemble, on leur demande pas s'ils peuvent s'occuper de leur enfant correctement. Donc je trouve aussi que y'a un niveau d'exigence autour de la séparation qui est un niveau qui existe pas quand on vit avec son conjoint. Et je trouve que parfois, ça, c'est extrêmement difficile comme regard pour des personnes séparées.

Du point de vue des pères rencontrés qui travaillent, la conciliation travail-famille constitue un vrai défi, face auquel ils ont dû développer des stratégies adaptées à leur situation. Bien qu'ils vivent des situations professionnelles très différentes, ils expliquent tous avoir dû apporter des changements dans leur rapport au travail pour permettre une meilleure conciliation avec leur investissement parental. Pierre, qui s'occupe de sa fille de 4 ans la moitié de la semaine ainsi qu'un week-end sur deux, cumule plusieurs emplois qui totalisent un temps plein. Il explique qu'il lui arrive régulièrement d'arriver en retard à son travail pour pouvoir s'occuper de sa fille, ce qui ne lui arrivait pas avant la séparation. Sylvain assume quant à lui presque seul la garde de ses deux enfants encore mineurs (10 et 17 ans), dont l'un a des problèmes de santé. Il explique qu'au moment où il a dû reprendre la garde de ses enfants, il n'a pas pu réduire son temps de travail, mais il a changé de travail pour être moins stressé et avoir plus de temps et de flexibilité pour s'occuper de ses enfants. Cela lui a toutefois demandé un processus de changement important de ses habitudes et de réorganisation de son quotidien.

Pierre : [Ce qui me manque], c'est du temps automatiquement, ça c'est sûr. Mais je le prends, le temps. Donc ça, malgré tous mes jobs et puis mes... Je préfère être en retard dans mes jobs que de pas voir ma fille, ça dès le départ. Donc j'en suis fier parce que j'ai aussi compris que ce temps passé avec elle, je ne le récupérerai jamais.

Sylvain : Alors moi, ça a été un gros parcours de changer les habitudes. J'ai aussi eu la chance de changer de travail. J'ai maintenant un travail dans l'administration, donc qui me stresse un peu moins que le reste. Et où, au niveau des horaires, je peux un peu m'arranger avec les enfants.

3.2. Les ressources des pères solos

Les professionnel-le-s soulignent que malgré les défis rencontrés par les pères, le fait de se retrouver père solo peut constituer aussi une opportunité pour s'approprier une place de père plus reconnue et une relation avec leurs enfants qui soit plus satisfaisante à leurs yeux. Une directrice de crèche constate une augmentation de l'implication des pères dans le travail parental ces dernières années, en particulier auprès des petits enfants. Elle constate notamment qu'une fois surmontées les difficultés liées à la réorganisation de leur vie, la plupart des pères solos s'approprient une réelle place auprès de leurs enfants et des institutions.

Crèche : Pour moi, j'ai envie plutôt de parler des ressources parce que je trouve que les papas ont quand même beaucoup de ressources. Je trouve, du moment qu'ils sont jetés je dirais dans l'eau froide, ils arrivent très rapidement quand même à prendre le dessus, à trouver des moyens. J'ai vu le réseau autour des papas solos s'organiser très rapidement, en tout cas au niveau de la crèche. Et au final, c'était que bénéfique, j'ai

envie de dire, pour l'enfant et pour le papa. Et du coup, c'est vrai qu'ils ont pris une place, j'ai envie de dire, au sein de la famille qui ne leur était pas forcément due auparavant. Et l'expérience négative du début a finalement apporté du positif parce que la place était vraiment prise auprès de leurs enfants. [...]. Et je dois dire aussi, ce qui est très positif au fur et à mesure des années qui passent, c'est l'intervention de plus en plus présente des papas dans les institutions. On voit vraiment un partage j'ai envie de dire de l'accueil et de venir chercher leurs enfants au sein de la structure qui, il y a quelques années, se voyait moins. Et du coup, je pense que petit à petit, les papas prennent vraiment une jolie place au sein de la famille.

Plusieurs professionnel-le-s soulignent les nombreuses ressources des pères, mais ils indiquent aussi la nécessité de bonnes conditions pour qu'elles puissent se déployer, dont le fait de pouvoir vivre ensemble et partager un quotidien.

AEMO 2 : Des ressources, je pense que les pères, ils en ont beaucoup, mais qu'elles sont des fois pas tellement mises en évidence et pas tellement utilisées au quotidien.

Association organisant des vacances pour familles : La première chose que j'ai observée, c'est que les papas ont des ressources d'admiration. [...] Des compétences de la douceur, de la tendresse, de l'admiration. Mais faut pouvoir vivre ensemble pour les vivre. Je crois que c'est ça la condition première. Ça révèle les compétences, en fait, de vivre ensemble. Et je pense que c'est aussi pour ça qu'on augmente nos séjours parce qu'il faut multiplier ces opportunités. Je pense que y'a beaucoup de choses à créer pour que les compétences puissent se révéler. Elles sont pas absentes, mais des fois elles sont même inconnues pour les parents, les papas.

Néanmoins, les pères disent souvent se sentir très seuls pour affronter les défis rencontrés. Certains se sentent découragés, surtout lorsqu'ils disposent de peu de soutiens.

Cédric : Donc moi, vraiment, à plusieurs moments j'étais découragé, découragé, très découragé et [j'ai] très peu d'aide.

Outre les préjugés auxquels ils sont confrontés, comme vu plus haut, ils disent trouver peu de soutien auprès de services d'aide aux parents solos, qui sont souvent davantage destinés aux mères.

Marco : Le seul soutien que j'ai trouvé, c'est ma mère, la grand-mère du petit qui me soutient moralement. Par rapport à la mère, j'ai l'impression qu'elle reçoit beaucoup de soutien de plein d'associations. Pour les mères, il y a plein d'associations qui aident les mères. [...] Les pères, on doit se démerder soi-même.

En outre, comme ils parlent peu de leurs soucis, ils vont aussi peu chercher de l'aide ou du soutien lorsqu'ils en ont besoin et s'informent peu de leurs droits.

Pierre : Non, généralement, j'appelle pas au secours et puis je vais pas chercher les infos. De temps en temps, alors quand je dis, je fais éventuellement une recherche Google et puis encore [...]. Mais, non, je vais pas chercher de l'aide ou des renseignements à gauche à droite.

De peur d'être jugés, ils ne s'exposent pas facilement et les principaux soutiens auxquels ils font appel sont auprès de personnes dans lesquelles ils ont confiance, soit dans leur entourage ou auprès de personnes qui vivent des expériences similaires.

Jean : Oui, j'ai des soutiens de mes parents. Mais c'est vrai que j'ai essayé plusieurs fois par exemple de contacter des institutions qui accueillent les pères et enfants dans les foyers. Mais ça se fait plus les mamans et enfants. [...] Mais si la maman, elle s'en occupe pas, pourquoi le papa pourrait pas s'en occuper ?

Pierre : Je fais partie d'un groupe sur Facebook des parents solos, mais c'est pas forcément un groupe de parents célibataires, mais c'est ceux qui se trouvent seuls, séparés de l'autre, et puis il y a le groupe des célibataires. [...] On organise des balades, un pique-nique, une excursion, un aventure-parc ou... Et puis c'est mieux que d'aller seul avec son gamin. C'est l'histoire d'être avec d'autres parents et que le gamin se retrouve aussi avec d'autres enfants.

Certains d'entre eux ont trouvé du soutien auprès d'association de défense des pères, auprès desquelles ils se sentent entendus et reconnus. Mais la dimension souvent militante de l'action de certaines de ces associations ne convient pas à tous les pères.

Les professionnel-le-s confirment eux aussi que l'offre existante n'est pas suffisamment ciblée sur les besoins des pères et en particulier, des pères solos. Nous y reviendrons dans le chapitre 4.

Nous allons conclure ce chapitre avec une analyse des besoins des pères solos qui se dégagent à partir de leurs défis et ressources.

3.3. Les besoins des pères solos

Même si les pères solos sont parfois réticents à exprimer leurs besoins, les résultats mettent en lumière des besoins qui découlent des nombreux défis qu'ils rencontrent et du peu de soutien dont ils disposent. Si certains de ces besoins sont similaires à ceux des autres parents et/ou des mères solos, d'autres sont plus spécifiques aux pères solos. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous en avons relevé quatre qui ressortent particulièrement des résultats : se reconnaître et être reconnu dans sa place de père solo, partager des activités et un quotidien pour renforcer la relation père-enfant, échanger entre pairs et apprendre des expériences des autres et enfin, obtenir de l'aide et des informations adaptées.

3.3.1. Se reconnaître et être reconnu dans sa place de père solo

Face au déficit de reconnaissance auquel font souvent face les pères solos, ils peuvent avoir besoin de pouvoir être accompagnés pour s'approprier leur nouvelle place de père. En effet, comme le souligne Houzel (2007), être parent, ce n'est pas seulement réaliser des tâches concrètes lorsque les enfants sont présents (ce que Houzel nomme la pratique de la parentalité), mais c'est aussi se sentir légitime et reconnu dans son identité de père (exercice de la parentalité) et en faire l'expérience subjective (expérience de la parentalité).

Or, comme nous avons pu le voir, les pères se trouvent souvent confrontés à un déni de reconnaissance de leurs compétences parentales, ce qui peut les faire douter de leur légitimité à s'approprier leur place de père. Les professionnel-le-s et les associations de défense des pères constatent que la séparation du couple peut exacerber ces doutes sur leurs compétences parentales.

Association de défense des pères : Beaucoup [de pères] perdent confiance, parfois énormément de confiance en eux-mêmes en tant qu'individu, mais en tant que père, après une séparation.

Ces pères peuvent alors avoir besoin de soutien pour redéfinir leur propre place de père, dans une organisation familiale bousculée par la séparation des parents. C'est d'autant plus le cas lorsque les mères restent très présentes dans l'éducation des enfants, jusqu'à définir elles-mêmes la place que devrait occuper le père et/ou se montrent réticentes à laisser le père accomplir sa part de travail parental de manière indépendante.

Accompagnement jeunes parents : Moi, le premier besoin que j'ai relevé, c'était tout simplement avoir une place au sein du système. Parce que ces jeunes papas, des fois, c'est la mère elle-même ou la belle-famille qui les évince assez facilement et assez rapidement. On lui donne aucune crédibilité, aucune place. Et ensuite, le jeune papa, des fois, il prend cette place, donc pas de place. Et puis, il est dedans et puis il arrive absolument pas à dire : « Ben voilà, j'aimerais être le père, j'aimerais donner le bain, j'aimerais venir de temps en temps. »

AEMO 1 : Je voulais rebondir sur ce qui a été dit sur la posture de père. Parce qu'en fait, ce qui m'apparaît, c'est que dans ces situations d'après séparation, la place du père dans leur ressenti, elle est souvent décidée par la femme, enfin la mère. Et c'est compliqué de se réapproprier un rôle et une place qui fait sens et qui retrouve une notion de détente et de plaisir. [...] [Surtout avec] des mères qui veulent un regard, qui sécurisent leurs propres besoins. Et puis forcément, ça imprègne les enfants. Je dirais : « Comment faire pour contribuer à se remettre dans un rôle détendu de père ? ». On n'y travaille pas seulement sur les week-ends et vacances mais aussi dans le quotidien, les visites ou les week-ends. Mais pas se définir sur le manque, mais sur le plein.

Se reconnaître en tant que père passe aussi par une redéfinition de leurs relations avec leurs enfants alors qu'ils les voient souvent moins qu'avant la séparation. Comme le dit une intervenante d'un service d'aide en milieu ouvert, ils peuvent avoir besoin de « se réapproprier la qualité » de la relation, la quantité de temps passé ensemble ayant diminué. En effet, un risque observé par les professionnel-le-s est que les pères, cherchant à profiter au maximum des rares moments qu'ils passent avec leurs enfants, peuvent avoir tendance à les « gâter », au détriment du cadre nécessaire à l'éducation des enfants. Stewart (1999) a en effet constaté que certains parents, qu'ils qualifie de « Disneyland moms/dads », qui n'habitent pas avec leurs enfants, ont tendance à axer les moments qu'ils ou elles passent avec eux uniquement sur la satisfaction de l'enfant pour compenser leur absence au quotidien.

AEMO 1 : Et puis [ils ont besoin de] se réapproprier la qualité [de la relation]. La quantité n'est plus là, c'est-à-dire le quotidien n'est plus là, les actes banaux ne sont plus là. Et puis comment ne pas devenir un papa on va dire d'exception, on va dire un papa gâteau, un papa cadeau pour compenser la quantité ? Mais se réapproprier des choses très simples.

Lorsque la séparation est conflictuelle, se réapproprier sa place de père peut nécessiter un combat pour obtenir la garde de ses enfants. Se sentant souvent seuls dans ce combat, comme on l'a vu, les pères peuvent avoir besoin de soutien pour se sentir tout autant légitimes que la

mère de revendiquer la garde de leurs enfants.

AEMO 2 : Il y a beaucoup cette question de légitimité d'être père seul et c'est lié à un regard, je pense, qui est très différent par rapport à la mère, c'est-à-dire qu'il y a une certaine mise à l'épreuve : est-ce que, en tant que père, il arrive à jouer le rôle éducatif à plein ou est-ce que, il est simplement en seconde ligne ? Dans les divorces qui sont compliqués, tous ces enjeux, toutes ces questions-là, elles sont souvent aussi l'objet du conflit finalement, le conflit déborde sur tout ce qui est parentalité, coparentalité. Donc en fait, il y a beaucoup de choses qui relèvent du combat. [...] [On est amenés à] accompagner ces pères qui sont des fois dans un combat pour avoir la garde, pour avoir leur mot à dire.

En particulier dans les cas de conflit entre les parents, un accompagnement extérieur peut aider à remettre l'enfant au centre et éviter que ce conflit parental n'ait trop d'impact sur la vie des enfants. En d'autres termes, les pères peuvent avoir besoin d'être accompagnés dans la définition des modalités de coparentalité.

AEMO 2 : [...] et puis remettre l'enfant au centre et pouvoir dire : « Mais en fait, votre enfant ou vos enfants, de quoi ils ont besoin ? Parce que c'est eux qui passent d'un endroit à l'autre, c'est leur vie. C'est une seule vie et en fait, il y a deux lieux de vie, il y a deux réalités ou deux manières de faire, plus un conflit souvent. Mais en fait, qu'est-ce qui peut être mis en place pour que la vie de cet enfant, ces enfants, soit la meilleure possible, dans un lien le plus positif possible avec les parents ? ».

Souhaitant s'investir davantage dans la relation avec leurs enfants, ces pères peuvent néanmoins se sentir parfois dépassés ou démunis lorsqu'ils sont amenés à s'occuper seuls de leurs enfants au quotidien. Selon les professionnel-le-s interrogé-e-s, ils peuvent alors avoir besoin de conseils pratiques ou d'acquérir des outils concrets pour s'occuper de leurs enfants au quotidien et développer leurs compétences de pères.

Accompagnement jeunes parents : Le deuxième besoin que j'ai noté, [...], c'est que, après, il a besoin d'acquérir des outils pour s'occuper de l'enfant. Parce que si on le prend jamais avec pour changer la couche ou faire le bain, ensuite la maman, elle va dire : « Moi je veux pas le laisser un week-end, il sait pas changer de couche ». Et en fait, c'est un peu boule de neige.

Service accompagnement des familles : Je trouve que tous les pères, sans qu'ils soient papas solos, aujourd'hui, ils sont souvent avec un souhait et puis un investissement beaucoup plus important autour de l'arrivée de l'enfant, une envie d'être un père différent du père qu'ils ont eu. [...] Mais j'ai l'impression que souvent, il y a une recherche comme ça de repères parce qu'ils peuvent pas forcément s'identifier à ce qu'ils ont eu au niveau de la transmission de leurs propres parents. [...] Ils sont très investis autour de cette fonction paternelle, mais parfois un peu dépassés. Ou alors parfois avec une mère qui, à la fois, souhaite qu'ils investissent et puis à la fois, parfois, peut avoir de la difficulté à leur laisser la place.

Pour résumer, on peut dire que les résultats montrent que pour pouvoir se reconnaître et être reconnu dans leur place de père, les pères solos peuvent avoir besoin d'être accompagnés dans le développement et/ou la redéfinition de leurs compétences parentales. Ce, d'une part, pour redéfinir leurs relations avec leur ex-conjointe et développer la coparentalité et d'autre

part, pour redéfinir leurs relations avec leurs enfants et acquérir des outils concrets pour s'en occuper, leur mettre un cadre tout en réalisant avec eux des activités adaptées à leur âge.

3.3.2. Partager des activités et un quotidien pour renforcer la relation père-enfant

Se reconnaître et être reconnu comme père passe néanmoins aussi par l'expérience et la pratique de la parentalité, qui nécessitent de pouvoir passer du temps avec ses enfants. Jean, voit très peu sa fille qui est placée en foyer. Cédric explique quant à lui qu'il n'a pas vu depuis plusieurs mois ses enfants car leur mère l'en empêche. Tous deux estiment qu'ils auraient besoin de passer plus de temps avec leurs enfants pour pouvoir s'identifier en tant que père, leur transmettre leur amour et pouvoir concrètement jouer leur rôle de père en s'en occupant au quotidien.

Jean : Oui. Ces camps, ça me permettrait aussi de... de prouver que je suis capable de m'occuper de ma fille. Et ça me permettra aussi de passer un peu plus de temps avec ma fille. Pour moi, un père doit aussi subvenir aux besoins de sa fille, mais on doit aussi nous le permettre. Et justement de nous permettre de nous identifier en tant que père et puis de dire nos besoins que nous, on a, en tant que père.

Cédric : Pour moi, être père, c'est vraiment la relation... Je les aime, je les accompagne, je les soutiens. Il faut pas croire que je les possède. Mais si je passe pas de temps avec eux, c'est difficile de leur donner mon amour.

C'est aussi ce qu'observent les professionnel-le-s qui accompagnent ces pères, en particulier lorsque les enfants sont placés ou passent la plupart de leur temps chez la mère.

Association organisant des vacances pour familles : Le besoin premier chez le père, c'est d'être avec son enfant. Ça c'est vraiment le besoin premier. Autrement, moi j'ai pas du tout observé que les pères avaient des besoins plus spécifiques ou bien différents des mamans. C'était vraiment : être avec mon enfant, que ça se passe bien, que je puisse dormir dans la même chambre, parce que je peux pas le reste de l'année, que je puisse doucher mon enfant, ce que je peux pas faire parce que j'ai pas le droit de le prendre chez moi une nuit. [...] Essentiellement, passer du temps, aussi un temps en faisant des jeux, des loisirs, des choses comme ça parce que c'est des vacances, c'est des séjours de vacances. Vraiment, c'était passer du bon temps avec, et puis dormir, doucher, manger.

Si tous les pères ne voient pas les enfants autant qu'ils le souhaiteraient, dans certains cas, la séparation leur permet au contraire de passer davantage de moments avec eux, ou des moments de qualité permettant le développement d'une relation privilégiée.

Service de protection de l'enfance 1 : Je pense que c'est une opportunité, pour les papas solos, de construire avec leur enfant un lien privilégié qu'ils n'auraient peut-être pas construit s'ils restaient en couple. [...] Je vais me référer à mon expérience personnelle : au moment où la maman de mon aînée et moi nous sommes séparés, tout d'un coup, j'ai pu construire un lien privilégié avec ma fille que j'avais pas construit jusque-là. On faisait tous les deux du 120 à 150%, donc l'enfant était beaucoup confié [...]. Et au moment où j'ai passé des week-ends et des vacances seul avec elle, on a vraiment pu construire un lien privilégié que j'aurais probablement pas construit autrement.

En lien avec ce besoin de partager un quotidien et des activités avec leurs enfants, les répondant-e-s soulignent aussi le besoin pour ces pères, dont les vies ne sont pas toujours

faciles, de partager des moments de plaisir et de détente avec leurs enfants.

Service de protection de l'enfance 2 : [Ces pères ont besoin] d'un petit peu de légèreté, parce que la vie est compliquée pour ces gens, en tout cas pour ceux que j'accompagne.

Partager des moments de plaisir pourrait permettre à ces pères de retrouver un rapport plus serein à eux et avec leurs enfants, surtout lorsqu'ils ont dû traverser des processus difficiles liés à la séparation et à leur combat pour obtenir la garde de leurs enfants.

AEMO 1 : Sur ce miroir positif, de réparation sur tous les dégâts qu'avaient pu faire des mots de professionnels peut-être ou d'experts ou d'avocats dans des conflits, dans des procédures lourdes. Et je pensais que vivre des moments partagés de plaisir entre pères et avec des professionnels bienveillants pouvaient permettre de se reconstruire.

3.3.3. Echanger entre pairs et apprendre des expériences des autres

Si les pères solos ont besoin de partager des moments de qualité avec leurs enfants, ils expriment aussi le besoin d'avoir des espaces pour se retrouver avec d'autres parents et partager leurs expériences.

Certains, comme Pierre, mentionnent des groupes informels (sur Facebook par exemple) de « parents solos », qui donnent l'occasion de partager des activités avec d'autres parents dans la même situation, que ce soit des hommes ou des femmes.

Or, plusieurs pères expriment le besoin d'avoir des espaces pour partager exclusivement entre hommes. Les arguments qu'ils avancent sont le fait de pouvoir partager leurs expériences avec des personnes qui vivent la même situation et apprendre des expériences des autres, sans avoir peur des jugements.

Pierre : Des ateliers [entre pères], ça pourrait aussi m'apporter personnellement, de dire : « Ah, les autres vivent comme ça ! ». Parce que je sais pas comment vivent les autres aussi. Et puis dire : « Ah, il y a aussi des problèmes chez les autres ! ».

Méfiant par rapports aux jugements que pourraient porter en particulier les femmes sur eux, ils trouvent plus rassurant de s'exprimer entre pères. En outre, certains d'entre eux, écorchés par les souffrances vécues dans leurs relations avec leur ex-conjointe, éprouvent le besoin de trouver un certain réconfort dans le partage avec d'autres hommes qui ont pu vivre des souffrances similaires et/ou doivent aussi se battre pour obtenir la garde de leurs enfants.

Marco : Je préférerais partager entre pères. Il y a des choses qu'on peut tout dire entre pères, sans les femmes. Il y a peut-être de la gêne, je sais pas.

Jean : Oui, tout à fait. Entre pères, c'est mieux.

Marco : Entre les femmes, il y a une grande solidarité je pense, en Suisse. Il y a beaucoup d'entraide entre elles. Mais entre les pères, c'est ça qui manque.

D'ailleurs, les pères qui ont pu participer à des entretiens collectifs ont apprécié ces moments d'échanges entre pères solos, à l'image de Cédric, qui avait pourtant hésité à y participer, de peur de s'exposer aux jugements ou de n'avoir rien à dire puisqu'il ne voit plus ses enfants depuis plusieurs mois.

Cédric : Alors moi, je voudrais ajouter que j'ai beaucoup hésité, même à dire : finalement pourquoi je participe ? Parce que moi, je passe pas de temps avec mes enfants. Et après, j'ai dit que chacun doit faire un petit effort. Je trouve que c'est

enrichissant et je voulais vous remercier, parce que c'était magnifique comme échange. S'il y a d'autres espaces où je peux participer ou dire quelques mots, je suis là. Peut-être dans une année, j'espère dans mois, mais peut-être dans quelques mois, j'aurai les enfants. [...] Et là, je témoignerai d'une manière différente.

S'ils voient des avantages à offrir des espaces exclusivement entre pairs, plusieurs professionnel-le-s y voient aussi des limites, notamment en termes de stigmatisation de ces pères et/ou de repli sur un entre-soi qui pourrait entretenir une certaine rancœur envers les femmes. C'est dans ce sens que certain-e-s privilégieraient des espaces plutôt mixtes, permettant d'éviter de poser une étiquette sur les pères solos et de favoriser une meilleure compréhension des réalités respectives des pères et des mères.

Service de protection de l'enfance 2 : [Des espaces mixtes], ça permettrait d'entendre des femmes sur leur point de vue sur les pères et puis vice versa hein. Et puis de leur montrer que tout le monde n'est pas con et puis on leur enlève cette étiquette... Quelque part, c'est de catégoriser les gens. Mais pourquoi pas les rassembler ?

Certain-e-s estiment que l'appellation « solos » peut être elle-même stigmatisante pour des parents qui aimeraient que leur famille soit reconnue comme une famille comme les autres.

Service social : De parler que de solos, c'était un peu un sujet qui me dérange. Ayant été moi-même maman solo, j'estimais être une famille, malgré que je sois seule avec les enfants et je pense que pour les papas, c'est exactement la même chose.

D'autres pensent justement que pour des pères qui ont été blessés et qui ne se sentent pas suffisamment reconnus et entendus, des rencontres exclusivement entre pères solos offrent un cadre sécurisant qui pourrait leur permettre de s'ouvrir sur les questions de parentalité qu'ils n'osent pas aborder dans d'autres cadres.

Service de protection de l'enfance 1 : Assez souvent, c'est des pères profondément blessés, il y a souvent une histoire personnelle. Ils en parlent en général pas, par fierté ou par machisme. Mais souvent une histoire personnelle de rupture et de blessure profonde. Ils se sentent peu entendus, et souvent en face, ils seront pas suffisamment entendus. Et je pense que la voix pour atteindre ces personnes-là et leur faire prendre conscience des besoins de leurs enfants, c'est entre pères.

Ce, pour autant que ces espaces soient animés par des personnes extérieures et neutres qui évitent le risque de cristallisation dans la plainte et la rancœur.

Service de protection de l'enfance 1 : Mais seulement si c'est organisé par des personnes neutres, des animateurs, des professionnels, qui aient une déontologie donnant une place particulière à la neutralité. [...] La coparentalité, je pense vraiment qu'elle peut de développer entre pères. Surtout s'il y a un mélange entre des messieurs qui ont vécu correctement et respectueusement la séparation et puis des messieurs pour qui c'est pas le cas. Ils sont extrêmement blessés par la séparation, de savoir que c'est pas systématiquement toutes des « salopes », mais que c'est possible de s'arranger avec elles, il y en a qui feraient des découvertes.

3.3.4. Obtenir de l'aide et des informations adaptées

Les pères interrogés ont enfin exprimé le besoin d'obtenir une aide ciblée et des informations adaptées à leurs besoins. Souvent peu informés de leurs droits, ils souhaiteraient pouvoir

disposer d'informations juridiques sur leurs droits de garde, de manière à se sentir mieux armés dans leur combat pour obtenir la garde de leurs enfants, par exemple.

Jacques : *Des professionnels de la Justice qui viennent. Et puis qu'on puisse vraiment leur poser toutes sortes de questions. Ça, ça serait bien. Pour moi hein. Peut-être, un autre, lui il aurait besoin d'un pédiatre. Mais pour moi, ça serait vraiment ça.*

Cédric : *Mais vraiment des juristes, pas des juristes en fiscalité ou en économie d'entreprise. Ou même à la limite des avocats bénévoles ou qui sont un peu rétribués qui viennent une matinée, un jour. Et puis qu'on peut vraiment discuter avec eux pendant une matinée, une journée, sans limitation de temps, enfin bien sûr quand même. Mais disons que, ça, ça serait pour moi, personnellement... Et puis qu'on puisse poser toutes les questions qu'on veut. Ça, ça serait vraiment un truc... Pour moi, ça serait super.*

Jacques : *Parce que souvent, on se pose des questions... Des fois, c'est pas grand-chose hein, c'est des questions, des petites questions juridiques ou comme ça. Et puis sur les impôts quand on est divorcés, des choses comme ça. Et puis on veut pas toujours aller chez un avocat pour ça. Alors s'il y avait vraiment un bénévole avocat qui pourrait venir une journée, ça serait vraiment bien.*

Les professionnel-le-s constatent eux aussi un besoin d'information des pères, qui sont souvent peu au courant des possibilités de garde pour leurs enfants ou des services vers lesquels s'orienter en cas de besoin.

Crèche : *A la crèche, on a eu des situations où des papas se retrouvaient tout d'un coup seuls avec l'enfant parce que la maman avait décidé de quitter le domicile. Ou alors la maman était peut-être internée aussi parce qu'elle avait des soucis psychiatriques. Et du coup, là en fait, où j'ai pu me rendre compte quand même de la réalité par rapport à la situation, c'est que finalement, les papas ne savaient pas trop où s'orienter pour trouver une place, comment se faire dans l'urgence pour avoir une des solutions de garde pour pouvoir garder son emploi, parce que ça devenait aussi primordial de pouvoir garder son emploi. [...] Donc il y avait vraiment cette urgence au début de répondre à ces papas qui, finalement, ne connaissaient pas le système ou peut-être moins que les mamans quand elles sont solos. Et là, je pense qu'il y a quelque chose à faire peut-être pour les sensibiliser aussi, à quelles procédures entamer pour avoir des solutions de garde pour les enfants.*

Les répondant-e-s constatent en effet que non seulement les pères ont moins tendance à demander de l'aide et rechercher des informations, mais aussi que souvent, ce sont les mères qui sont en contact avec les professionnel-le-s de l'enfance et disposent donc des informations pertinentes.

Service de protection de l'enfance 1 : *Je pense que c'est un problème général hein. Il y a certaines informations qui peuvent être données chez la gynécologue, chez la puéricultrice. Donc c'est en principe la mère qui y va.*

Conclusion

Les résultats montrent une grande cohérence entre les points de vue des pères et ceux des professionnel-le-s rencontrés. Ils mettent en lumière les nombreux défis auxquels se trouvent confrontés les pères solos, qui doivent composer avec la tension de vouloir s'investir en tant

que pères, mais de ne pas toujours se reconnaître ni être reconnus dans cette place. Les représentations sociales genrées de la parentalité qui considèrent les tâches parentales comme relevant essentiellement de la responsabilité des mères, constituent un obstacle important à l'appropriation de la place de père. Ces représentations peuvent expliquer les réticences de certaines mères à reconnaître au père ses compétences parentales, mais aussi l'organisation du système social, juridique et économique, qui a tendance à enfermer le père dans un rôle de pourvoyeur et les mères dans le rôle de responsable des tâches d'éducation et nourricières.

Même s'ils doutent parfois de leur légitimité en tant que père, les hommes rencontrés ne manquent toutefois pas de ressources et de compétences pour assumer leur parentalité, que ce soit sur le plan identitaire, de l'expérience et/ou pratique, lorsqu'ils en ont l'occasion. Ils disposent toutefois de peu de soutiens et souvent, par fierté ou peur des jugements, ils ne vont pas chercher l'aide dont ils auraient besoin.

Par conséquent, plusieurs d'entre eux expriment le besoin de disposer d'un accompagnement pour renforcer leur place de père, se l'approprier et être davantage reconnus. Ils n'expriment pas nécessairement le besoin d'un accompagnement spécialisé, mais parfois simplement d'une écoute et d'un savoir-faire de professionnel-le-s en lien avec leur situation des pères solos. Ils expriment aussi le besoin de pouvoir passer du temps avec leurs enfants, partager des activités et des moments de plaisirs avec eux. Des espaces d'échange entre parents et plus spécifiquement entre pères solos seraient une ressource précieuse. Enfin, les résultats indiquent aussi un besoin d'information ciblée pour ces pères.

Nous allons voir maintenant quelles sont les offres existantes en Suisse et dans quelle mesure elles répondent à ces besoins.

4. Les réponses existantes aux besoins des pères solos

Lors de entretiens, nous avons demandé aux professionnel-le-s s'ils et elles connaissaient des offres répondant aux besoins des pères. Dans la première section de ce chapitre, nous rendons compte de leurs réponses. Dans la deuxième section, nous décrivons deux projets qui ont une offre similaire au concept de séjours pères-enfants, à partir d'une analyse de la documentation existante sur ces projets et, dans le cas des Vacances familiales, de la description réalisée par sa coordinatrice lors d'un entretien.

4.1. Le point de vue des professionnel-le-s : peu d'offres répondant aux besoins des pères solos

Les professionnel-le-s interrogé-e-s s'accordent sur le peu d'offres existantes pour soutenir la parentalité des pères et en particulier des pères solos. Ils et elles sont plusieurs à mentionner les services d'aide en milieu ouvert (AEMO), qui interviennent directement auprès des familles. Une limite soulevée par plusieurs est toutefois que ces services n'interviennent pas le week-end, alors que c'est souvent justement le week-end que les pères solos ont la garde de leurs enfants et pourraient avoir besoin d'aides et de conseils. Il apparaît en outre difficile d'accompagner ces pères si les professionnel-le-s ne peuvent pas les voir en situation avec leurs enfants.

Service de protection de l'enfance 1 : Alors, les premiers partenaires auxquels on a recours dans des cas comme ça, qui nous viennent à l'esprit, c'est l'action éducative en milieu ouvert. [...] Mais une chose qui fait obstacle, c'est précisément le fait que les mesures éducatives ambulatoires travaillent pas le week-end, précisément. Ça c'est le gros obstacle. Quand on est bien conscient qu'un papa laisse vraiment sa petite fille trop longtemps sur la tablette, je le sais, mais je sais pas quoi faire avec ça parce que j'ai beau suggérer au monsieur des tas d'activités différentes à faire avec sa fille quand on est dans mon bureau. Mais il en fait probablement pas grand-chose. Parce qu'il peut pas expérimenter le truc, expérimenter la satisfaction d'avoir une activité commune. Alors lui, il me dit qu'il le fait. Mais bon, si c'est à regarder la télé ensemble, voilà quoi. Je crois que le principal obstacle, c'est ça.

Service de protection de l'enfance 2 : Je dirais, ce qui correspond le plus aux besoins, c'est l'AEMO quand même, parce que ça touche tous les domaines. Après, ils doivent être preneurs. Après, l'AEMO a ses limites aussi : [...] ils ferment leurs portes vendredi, ils partent en week-end. Mais les pères, ils sont tous seuls. Alors ils disaient, on peut s'arranger, on peut quand même les voir la semaine, même s'il n'y a pas les enfants, on peut les voir. Mais c'est pas la même chose. L'idéal, c'est quand même de voir de temps en temps le père avec les enfants pour parler d'un cadre.

Un répondant mentionne un projet d'accompagnement de la coparentalité qui semble bien fonctionner, avec des groupes de parole destinés aux femmes et aux hommes, mais il est ciblé sur la violence conjugale.

Service de protection de l'enfance 1 : Autrement, moi je vois pas grand-chose, à part Espace contact, Point rencontre sur le canton de Vaud, des choses comme ça, pour... Mais c'est même pas vraiment des aides à la parentalité, c'est des aides au maintien du lien. [...] Et après, il peut y avoir d'autres manières d'aider ces pères au-delà des camps. Avec des accompagnements qui pourraient s'imaginer sur un plus long terme.

Un peu comme le font les Boréales du CHUV qui travaillent sur les situations de violence conjugale psychologique ou physique et de coparentalité, qui travaillent sur la coparentalité surtout. Où, dans un premier temps, les parents sont reçus par des cothérapeutes séparément, jusqu'au moment où ils vont pouvoir travailler avec les parents et les deux cothérapeutes. Et puis ils vont même - si mes souvenirs sont bons - un peu plus loin avec des rencontres entre des papas et des mamans ou des pères et des mères mais en dépareillant les couples parentaux, de manière à ce qu'il n'y ait pas les deux parents de tels enfants qui se retrouvent ensemble dans le même groupe de parole. Mais des groupes de parole avec des pères et des mères qui échangent leurs ressentis, leurs vécus. Et là, il y a quelque chose de très intéressant à faire, qui relève de la médiation finalement. C'est des principes de la médiation, un échange à propos des ressentis et des vécus respectifs où on pourrait essayer de trouver un peu de compréhension au sens étymologique du terme.

Ils constatent que souvent, les offres comme des cafés parents, par exemple, marchent bien avec des parents déjà « investis », mais peinent à joindre ceux qui auraient justement davantage de besoins en termes d'accompagnement de la parentalité. L'enjeu principal est donc d'aller vers et réussir à atteindre les pères solos qui ont ce besoin de façon ciblée, sachant que ceux-ci expriment plus rarement spontanément leur besoin d'aide. Dans la section suivante, nous décrivons plus spécifiquement deux offres de séjour qui existent et qui peuvent s'adresser aux pères solos.

4.2. Deux exemples d'offres de séjours pour les pères solos : Väter-Kinder-Wochen et Vacances familiales

La recherche documentaire que nous avons effectuée par Internet via le moteur de recherche Google a permis de trouver deux offres de séjour encadré destinées aux pères solos en Suisse, en excluant les offres de plusieurs voyagistes et autres clubs/centres de vacances qui proposent des vacances pour les familles monoparentales. L'une est adressée spécifiquement aux pères solos, mais elle se déroule en allemand. La deuxième a lieu en français et elle propose des séjours de vacances aux familles dont les enfants sont placés.

Le premier projet est nommé « *Väter-Kinder-Wochen in Disentis* ». Il est financé par Rekka et consiste en des camps animés par une équipe formée d'un travailleur social et de deux psychologues. Ces camps s'adressent à des pères séparés ou divorcés et leurs enfants de 2 à 18 ans. Ils proposent des activités et expériences communes, y compris pour les pères en situation de précarité financière. Selon la documentation consultée³, la composition des groupes de participants est très hétérogène, que ce soit en termes de provenance sociale, durée de séparation et âge des enfants. Des participants avec un parcours migratoire viennent aussi aux camps (avec pour prérequis une maîtrise suffisante de la langue). La majorité des participants vivent séparément de leurs enfants et n'ont que peu d'opportunité pour partager la vie quotidienne avec eux. Selon la documentation fournie par les organisateurs de ces séjours, la semaine de camp apporte donc une précieuse contribution au renforcement de la relation père-enfant. Les pères ont de nombreux moments individuels pour concevoir leur programme de la semaine, de même qu'ils ont des moments en groupes avec d'autres pères

³ <https://docplayer.org/111797475-Vaeter-kinder-wochen-in-disentis.html>

(5-10) et leurs enfants pour partager sur leur situation, se soutenir et créer des liens. Les sujets de discussions sont proposés par les pères eux-mêmes. Il s'agit souvent du thème de la séparation et de la coopération entre les parents.

L'appréciation des participants aux camps, relayée dans le document de présentation en ligne, souligne surtout l'expérience positive des échanges avec d'autres pères. A leurs yeux, l'aspect important de ces camps réside aussi dans l'opportunité qu'ils offrent aux pères séparés, qui vivent souvent avec de petits moyens, de faire des vacances. Les participants soulignent également que ce type d'offre suscite l'approbation des mères qui n'auraient peut-être pas laissé leur(s) enfant(s) partir une semaine avec leur père dans d'autres circonstances. Parfois, les pères eux-mêmes doutent de leurs capacités à assumer seuls leurs enfants pendant une semaine. La documentation en ligne souligne que l'offre leur permet de prendre confiance dans leurs compétences de pères.

La deuxième expérience que nous relatons ici concerne des séjours de vacances proposés l'Association des Vacances Familiales en Valais⁴. La documentation trouvée sur Internet, complétée par une interview de la responsable, indique que l'Association des Vacances Familiales, propose depuis 2009 des séjours de vacances à des familles dont les enfants sont placés. Les séjours ont lieu en montagne durant les vacances scolaires, à différents moments de l'année. Reconnue par le Conseil d'Etat valaisan comme milieu d'accueil, l'association propose des séjours encadrés par des professionnel-le-s du travail social, épaulé-e-s par des bénévoles (souvent des étudiant-e-s en travail social). Les enfants placés en famille d'accueil ou en institution et leurs parents n'ayant pas la possibilité de s'en occuper seul-e-s trouvent ainsi un espace adapté qui leur permet de vivre des relations familiales au quotidien, dans un esprit de détente et de convivialité, tout en étant encadré-e-s et accompagné-e-s. De l'avis de la responsable, ces séjours répondent à une demande autant des familles que des professionnel-le-s, qui sont rassuré-e-s de savoir ces familles prises en charge par des professionnel-le-s du travail social. Malgré une augmentation du nombre de séjours proposés, la demande, croissante, dépasse le nombre de places disponibles.

Conclusion

Les entretiens réalisés avec les professionnel-le-s et la rapide revue documentaire que nous avons effectuée indiquent qu'il existe en Suisse très peu d'offres répondant de manière ciblée aux besoins des pères solos. En ce qui concerne plus spécifiquement les offres de séjours en encadrés, une offre de séjours d'une semaine pour pères seuls avec enfants existe en Suisse allemande et l'évaluation qui est faite par les participants montre qu'elle répond à plusieurs de leurs besoins. A notre connaissance, il n'existe toutefois pas d'offre de ce jour en Suisse romande. L'offre la plus proche qui existe concerne les séjours proposés par Vacances familiales, mais elle s'adresse spécifiquement aux familles dont les enfants sont placés, ce qui n'est pas le cas de tous les pères solos.

⁴ www.vacances-familiales-valais.ch

5. Avantages et limites perçus d'une offre de séjour pères-enfants

Nous avons demandé aux pères et aux professionnel-le-s rencontré-e-s ce qu'ils et elles pensaient de l'idée d'offrir un séjour encadré à des pères solos en Suisse romande. Nous allons voir dans ce chapitre les avantages d'une telle offre à leurs yeux, mais aussi ses limites et points d'attention.

5.1. Avantages

Tous les pères rencontrés approuvent largement l'idée d'un séjour pour pères solos avec enfants et disent être intéressés à y participer. Pour la plupart, c'est d'ailleurs la possibilité de contribuer à un tel projet qui les a motivés à participer aux entretiens. Les professionnel-le-s rencontrés soutiennent également toutes et tous une telle proposition, qui pourrait constituer une réponse à plusieurs besoins observés. Pères et professionnel-le-s estiment qu'une telle offre répondrait à plusieurs besoins des pères solos : le besoin de passer du temps avec ses enfants dans un cadre détendu et de plaisir, tout en étant sécurisé et encadré, ainsi que les besoins d'accompagnement de la parentalité et d'information permettant de renforcer leur appropriation de leur place de père.

Ils approuvent l'idée d'alternance entre des temps libres et des ateliers de réflexion entre pères sur la parentalité lors de ces séjours. Les temps libres prévus leur permettraient de passer des vacances en faisant des activités de loisirs avec leurs enfants et avec d'autres familles, alors que les ateliers prévus entre pères animés par un animateur spécialisé leur permettraient d'avoir des moments d'échanges entre pères ayant vécu des expériences similaires. Ils y voient aussi l'occasion à la fois pour eux de sortir d'un certain isolement et pour leurs enfants de voir d'autres modèles familiaux et de pouvoir réaliser des activités avec d'autres enfants qui vivent des expériences similaires.

Pierre : Des ateliers [entre pères], ça pourrait aussi m'apporter personnellement. Mais [ce qui m'attirerait dans ces camps], ça serait surtout les activités pour le bien de l'enfant, pour qu'il soit actif. Vu que j'ai une fille unique, qu'elle soit avec d'autres familles, d'autres enfants.

Cédric : Mais moi je vois ce camp comme une chance pour les enfants déjà, de rencontrer d'autres enfants. Parce que la mère, elle les exclut, pas seulement de leur père mais un peu... Des papas qui passent plus de temps avec leurs enfants et mes enfants qui passent plus de temps avec d'autres enfants, je trouve que c'est magnifique et tout ça. Et puis ne pas rester isolé.

Les professionnel-le-s voient dans ces séjours une réelle occasion d'accompagner la (co-) parentalité de ces pères, tout en leur offrant la possibilité d'un moment d'évasion et de détente avec leurs enfants.

Service de protection de l'enfance 1 : Je pense que ces camps papas solos - enfants auraient aussi pour effet d'améliorer la parentalité. Pas seulement la coparentalité, mais la parentalité elle-même de certains de ces messieurs. Simplement en leur montrant que, je sais pas moi, avec deux boîtes à œufs et un peu de gouache, on peut passer un dimanche après-midi fantastique avec ses gosses.

Service de protection de l'enfance 2 : Je pense à un père par exemple [qui pourrait être

intéressé par ces camps]: il s'arrange très bien avec la maman, mais je crains qu'il ne sache pas vraiment proposer des activités adaptées à l'âge de sa fille...

Une offre combinant à la fois un moment de détente et des ateliers pour travailler la parentalité leur semble en outre être un bon moyen de rejoindre des pères qui pourraient être réticents à demander de l'aide ou à s'engager dans une démarche qui leur semblerait trop « psychologisante » (surtout si les ateliers sont obligatoires) ou qui pourrait être associée à une étiquette de « pères à problèmes ».

Visites médiatisées : Ce que nous on peut observer parfois, c'est... peut-être un peu plus chez les pères que chez les mères, d'avoir pas l'habitude de recevoir de l'aide et d'être quand même... on va dire s'adapter assez facilement. A partir du moment où ils reçoivent de l'aide, ils peuvent ensuite en demander et de surtout mettre l'enfant au centre dans une situation où le fait d'avoir été dans un moment très conflictuel qui a amené une séparation ou alors par rapport à une problématique assez intense selon les difficultés qu'ont traversées d'autres parents, ça met un décentrage sur les enfants. Ça veut dire centrage sur les adultes entre eux et puis de recentrer sur l'enfant, je pense que c'est un point prioritaire qui sera probablement aussi utile dans ces moments-là. Dès le moment où on arrive à mettre ça en évidence, les gens après aussi trouvent un chemin pour avoir des demandes plus claires aussi ou bien de donner des explications à leurs enfants plus claires.

Plusieurs répondant-e-s qui accompagnent des mères qui ont participé aux camps mères-enfants proposés par ProJunior Fribourg en soulignent les effets bénéfiques en termes de renforcement de la parentalité, ce qui les laisse penser que ces séjours pourraient aussi bénéficier à des pères. C'est par exemple le cas d'une intervenante en AEMO qui constate que cette expérience a permis un réel renforcement de la confiance d'une mère qu'elle accompagne et le dépassement d'une certaine honte qu'elle ressentait. C'est pourquoi elle pense que de tels camps pourraient être aussi profitables pour des pères solos.

AEMO 1 : Ce que je voulais dire, j'ai eu pas mal de retours de la maman solo qui a profité du camp de l'été passé. Et puis ce que j'ai observé chez elle me paraît... Enfin, ce qu'elle en a ressorti, je me dis que ça serait certainement bénéfique la même chose pour un papa solo. C'est qu'en fait, elle, elle dit que ce camp, ça lui a permis de sortir d'une forme de honte. Son projet de vie de famille a été cassé, elle était fragilisée parce que ce projet de vie de famille cassé. Et puis avec une forme de honte que forcément, son enfant allait en souffrir. Et le fait d'avoir eu des ateliers groupes de parole, de partage d'expériences, a fait pour elle qu'elle a pu sortir de ces regards très négatifs sur sa situation. Elle a pu observer, vu que ces ateliers étaient entourés par des professionnels, tout le renforcement de solidarité, partage d'expériences, rires, à d'autres moments partage de plaisirs. Sortir de la honte et être renforcée dans ses ressources à elle.

Les professionnel-le-s accompagnant plus particulièrement des familles en difficulté y voient en outre l'avantage de permettre un accompagnement de la parentalité plus spécifique pour des pères qui montrent certaines fragilités sur ce plan, tout en leur permettant d'échanger des expériences avec d'autres pères. C'est pourquoi la mixité entre pères vivant des difficultés et pères en vivant moins semble importante à leurs yeux.

Service de protection de l'enfance 1 : Les camps papas-solos permettraient de cultiver [la parentalité] encore mieux, parce que si c'est des papas qui vous étaient envoyés par

les services de protection, ça serait évidemment des papas qui auraient été un peu triés et puis qui seraient envoyés après avoir été décelés comme exerçant une parentalité un peu faible.

Pour les pères qui n'ont pas la garde de leurs enfants et ne les voient que quelques heures par semaine, parfois uniquement lors de visites médiatisées, ils y voient la possibilité d'expérimenter un quotidien avec leurs enfants, tout en étant dans un cadre sécurisé avec un accompagnement professionnel.

Service de protection de l'enfance 1 : Comme ça, je pense que ça pourrait être intéressant comme une étape ultérieure à ces visites super médiatisées, très étroitement médiatisées. A partir du moment où les médiateurs de visite perçoivent une détente, une meilleure appropriation du lien par le père et l'enfant, de passer à l'étape suivante qui serait un week-end. Papas solos ou un petit camp papas solos, oui alors ça serait vraiment très intéressant comme prestation.

Service de protection de l'enfance 2 : Pour [ce père que j'accompagne, ces camps permettraient], déjà de partir en vacances avec sa fille, ce qu'il a jamais vraiment pu faire, dans un lieu sécurisé parce que, tout seul avec sa fille pendant une semaine, ça aurait pas été possible. Et puis d'apprendre des choses en plus.

A leurs yeux, l'encadrement proposé par des professionnel-le-s durant ces séjours pourrait aussi rassurer certaines mères craignant de laisser partir leurs enfants seuls avec leur père.

Service de protection de l'enfance 1 : Il y aurait aussi un élément probablement déterminant qui permettrait à des pères d'exercer mieux leur droit de visite, c'est que, ces vacances-là occasionnelles soient encadrées par des professionnels, permettraient à certaines mères très très très très angoissées de laisser partir leurs enfants un peu plus facilement. Sans persuader dès le départ leurs enfants que les vacances avec papa vont être catastrophiques et puis qu'il va arriver quelque chose et puis qu'il faut que les enfants téléphonent tous les jours, quand c'est pas elles qui téléphonent deux fois par jour ou qui envoie des messages.

Pères et professionnel-le-s estiment qu'une semaine est une bonne durée pour un tel séjour, même si certains imagineraient simplement des week-ends pour commencer.

Visites médiatisées : Je trouve intéressant l'idée de séjours, ou des journées ou des week-ends, parce que probablement qu'ils ont besoin d'être soulagés sur différents moments de l'année et aussi de pouvoir en effet trouver des ressources et des partages.

Il est toutefois souligné que si ces séjours sont prévus en été, le mois d'août devrait être privilégié, car en juillet il existe déjà plusieurs offres de camps pour les enfants.

Enfin, plusieurs idées de thèmes à aborder dans les ateliers ressortent des entretiens (pères et professionnel-le-s) : la parentalité et en particulier le rôle de père (dans ses différentes dimensions : exercice, expérience et pratique de la parentalité), la coparentalité et notamment la gestion des conflits parentaux et la communication avec les enfants, la conciliation entre deux foyers lors de la remise en couple de l'un ou des deux parents, la puberté et la sexualité, notamment des jeunes filles (thématique avec laquelle les pères en particulier peuvent se sentir moins à l'aise), les questions juridiques associées au divorce et à

la garde des enfants, l'enjeu éducatif de trouver un équilibre entre cadre éducatif et plaisir.

5.2. Limites

Les pères interrogés ont néanmoins souligné quelques limites qui pourraient faire obstacle à leur participation. L'aspect financier est mentionné comme un obstacle qui pourrait faire obstacle à la participation de certains pères vivant une précarité sur le plan financier. Toutefois, ce n'est pas le cas de tous.

Pour les pères qui n'ont pas la garde de leurs enfants, cela peut justement constituer un obstacle à leur participation, comme dans le cas de Cédric par exemple, car ils ne savent pas dans quelle mesure la participation avec leurs enfants est réalisable.

Cédric : C'est tellement exceptionnel ce genre d'espace pour les papas, c'est incroyable, c'est magnifique. En plus, les prix étaient corrects. J'espère pouvoir y aller l'année prochaine.

Un autre obstacle soulevé par certains pères est la difficulté de pouvoir se libérer de leurs obligations professionnelles.

Cédric: Aussi, l'autre problème, mais ça, c'est par rapport à mon travail, c'est d'avoir la semaine. Si, par exemple, il y avait une autre semaine l'été, moi je serais ravi parce que là, en avril...

Enfin, certains professionnel-le-s rapportent que certains pères à qui ils ont parlé du camp ont exprimé leur crainte d'une certaine « psychologisation » de leur situation ou de celle de leurs enfants :

Service de protection de l'enfance 2 : Il m'a dit : « Pourquoi pas. Mais le but, ça serait pas que tous les matins, pendant trois heures de temps, on demande à mes enfants pourquoi ils sont malheureux alors qu'ils le sont pas. Vous voyez ce que je veux dire ? ».

Du point de vue des professionnel-le-s, l'aspect qui a fait le plus débat est la question de la mixité (hommes-femmes) ou non de ces séjours. Les avis étaient très partagés, certain-e-s plaidant davantage pour des séjours ouverts aux parents sans distinction du genre. Il en ressort un point d'attention à avoir pour ne pas stigmatiser les papas solos tout en leur proposant un séjour ciblé sur leurs besoins. Cela n'exclut pas la possibilité de penser une offre de séjours avec enfants destinée aux parents, mères ou pères, qu'ils et elles soient solos ou pas, pouvant aussi répondre aux besoins de certains parents. D'autres publics pourraient d'ailleurs aussi avoir des besoins spécifiques, comme par exemples les familles migrantes.

Certain-e-s professionnel-le-s proposent d'éviter le terme de « camps » et trouvent le terme de « séjours » plus adéquat. Il permet en effet d'éviter une interprétation qui pourrait être infantiliste (les camps rappellent les colonies pour enfants) et souligner non seulement la dimension vacances, mais aussi l'encadrement offert.

Enfin, la possibilité d'offrir un accompagnement au-delà des séjours a aussi été évoquée, car certains parents auraient besoin d'un accompagnement de leur parentalité sur la durée pour prolonger le travail amorcé durant ces séjours.

6. Pistes pour la conceptualisation d'un séjour pères-enfants

Les résultats récoltés dans le cadre de cette étude exploratoire convergent pour souligner la pertinence de proposer une offre de séjour pères-enfants pour les pères solos de Suisse romande. Ces séjours sont susceptibles d'offrir une réponse adaptée aux besoins identifiés des pères solos, et qui ne trouvent pas de réponse dans les offres actuellement existantes.

Dans ce dernier chapitre, nous résumons en quoi de tels séjours peuvent apporter des réponses aux besoins identifiés des pères solos, avec les points forts et les points d'attention spécifiques à chacun de ces aspects.

6.1. Renforcer la parentalité des pères solos et faciliter la coparentalité

Les résultats indiquent que les pères solos peuvent parfois se heurter à des représentations de la famille et du travail parental qui font obstacle à l'appropriation de la place de père investi et présent (et non uniquement pourvoyeur) qu'ils souhaiteraient occuper. En passant une semaine dans la nature avec leurs enfants et d'autres familles, ils auront l'occasion d'éprouver au quotidien leur travail parental, tout en ayant travaillé des thématiques liées à la parentalité dans le cadre d'ateliers animés par un professionnel.

- Points forts : les ateliers offrent la possibilité à des hommes parfois réticents à demander de l'aide ou d'exprimer leurs besoins d'aborder des thèmes permettant de renforcer leur parentalité, sans peur des jugements.
- Points d'attention : il semble souhaitable de discuter le choix des thèmes à aborder dans les ateliers avec les pères concernés, pour être au plus proche de leurs besoins. Au vu de l'hétérogénéité des situations des pères, il peut être éventuellement profitable d'envisager des sous-groupes pour aborder des thématiques spécifiques. Au vu des réticences des certains pères craignant une dimension trop « psychologisante » de ces séjours, leur participation pourrait être facilitée s'ils sont facultatifs. Dans la mesure du possible, il pourrait aussi être pertinent d'envisager éventuellement l'organisation de week-ends, car il peut être difficile pour certains hommes de se libérer durant une semaine.

6.2. Renforcer le lien pères-enfants en leur permettant de partager un quotidien et des moments de détente, dans un cadre sécurisé

Certains pères ne voient que peu, voire pas du tout leurs enfants. Plusieurs d'entre eux ont peu les moyens et/ou l'occasion de prendre des vacances et d'avoir des moments de détente avec leurs enfants. En outre, plusieurs d'entre eux peuvent se sentir démunis lorsqu'ils sont amenés à réaliser des activités adaptées à l'âge de leurs enfants et/ou concrètement trouver un équilibre entre s'amuser et poser un cadre dans la relation éducative. Un séjour pères-enfants leur donnerait l'occasion d'expérimenter au quotidien des activités éducatives et nourricières, mais également de détente avec leurs enfants.

- Points forts : en étant offerts à des prix accessibles et durant les périodes de vacances scolaires, ces séjours permettront à des pères qui en ont peu les moyens de passer des vacances avec leurs enfants. Ils leur permettront également d'expérimenter des activités de détente adaptées à l'âge de leurs enfants, mais aussi, de renforcer le lien

avec leurs enfants en partageant un quotidien avec eux. Enfin, l'encadrement des séjours par du personnel formé offre un cadre sécurisé susceptible de rassurer les pères eux-mêmes, dans certains cas les mères et/ou de donner des garanties aux professionnel-le-s de la protection de l'enfance, si nécessaire.

- Points d'attention : il apparaît important que les conditions de participation à ces séjours, ainsi que les conditions d'accompagnement qui peuvent être proposées (ou non) soient clairement indiquées. Il apparaît également nécessaire de clarifier dans quelle mesure et à quelles conditions d'accompagnement ils conviennent à des pères qui n'ont pas la garde de leurs enfants pour des raisons liées à la protection de l'enfance. Une coordination avec l'assistant-e social-e qui suit ces familles peut s'avérer nécessaire.

6.3. Offrir la possibilité à des pères solos d'échanger avec d'autres pères et apprendre des expériences des autres

Les résultats mettent en lumière la pertinence de cibler l'offre de séjour sur les pères solos et leurs enfants, car il existe à ce jour peu d'offres répondant spécifiquement aux besoins de ces pères.

- Points forts : la non-mixité favorise la confiance et les échanges spontanés, diminue la peur du jugement, valorise les compétences de ces pères et favorise l'apprentissage basé sur les expériences vécues.
- Points d'attention : l'animation des ateliers par un-e professionnel-le neutre devra notamment veiller à dépasser les spécificités des situations individuelles et le risque de repli dans la plainte pour favoriser des apprentissages collectifs.

6.4. Des professionnel-le-s à l'écoute des besoins des pères solos et compétent-e-s pour leur fournir des informations pratiques

En offrant des ateliers de discussion, mais aussi d'information, ces séjours pourront répondre au besoin exprimé par les pères d'obtenir des informations adaptées à leurs besoins.

- Points forts : selon les besoins des pères, il est possible d'envisager l'intervention de personnes spécialisées pour répondre à certaines questions, par exemple les questions juridiques. La participation à ces séjours pourra également permettre aux pères d'identifier plus clairement leurs besoins et d'être orientés vers les services appropriés.
- Points d'attention : il apparaît important de clarifier que la vocation de ces séjours est clairement axée sur le développement de la parentalité. Des informations pratiques peuvent être fournies aux pères, mais il s'agira surtout d'être en mesure de les orienter vers des services spécialisés selon les besoins.

7. Evaluation du premier séjour organisé en août 2021 à Charmey

Sur la base des recommandations du chapitre 6 (formulées dans un rapport intermédiaire remis aux mandants en avril 2021), un premier séjour pour pères solos avec enfants (3-11 ans) a été organisé à Charmey (FR) du 8 au 13 août 2021 (voir flyer en annexe), avec la participation de 4 familles.

A noter que 10 familles intéressées, voire inscrites au séjour, n'ont finalement pas pu y participer. Six familles inscrites ont dû renoncer pour les raisons suivantes : l'enfant est tombé malade, le père a été hospitalisé, le père a trouvé un emploi et n'a pas pu prendre congé, le père n'avait plus le droit de garde et enfin, dans deux cas, en raison d'une situation conflictuelle avec la mère s'opposant à ce séjour. Deux familles s'étaient inscrites pour le séjour initialement prévu à Pâques et n'étaient plus disponibles en été. Une famille intéressée a renoncé à s'inscrire en raison de la langue et une autre ne s'est finalement pas inscrite pour des raisons inconnues.

Durant ce séjour, le matin, les enfants ont été pris en charge par des animatrices et les pères ont participé à des ateliers animés par un formateur spécialisé en parentalité masculine (responsable de MenCare Suisse romande). Les thématiques des ateliers étaient les suivantes : échanger sur la réalité des pères solos, visiter son histoire et comprendre ce qui nous forge, comprendre ses émotions et ses besoins pour mieux les gérer, éduquer ses enfants au quotidien, faire un bilan commun de l'expérience. L'après-midi, les pères et leurs enfants ont disposé d'un temps libre pour faire des activités ensemble, sauf le mardi après-midi, où les enfants étaient pris en charge pour permettre aux pères d'avoir un temps pour eux. Chaque famille disposait d'une chambre propre et les repas étaient pris collectivement.

Les objectifs de ce séjour étaient les suivants :

1. Les participants échangent sur leurs expériences personnelles
2. Les participants renforcent leurs liens pères-enfants
3. Les participants reçoivent des informations pratiques liées à leurs besoins
4. Les participants renforcent leurs compétences en parentalité et co-parentalité

Le séjour a été évalué par le biais de deux méthodologies :

- a) A la fin du camp, les pères ont été invités à remplir un formulaire d'évaluation du séjour dans sa globalité, remis par la secrétaire cantonale de Pro Junior. N'ayant assisté qu'à la dernière journée du séjour (où l'évaluation a été réalisée), elle a pu occuper une position externe diminuant les biais de loyauté ou de désirabilité qui pourraient intervenir ;
- b) Ces questionnaires ont été complétés par des éléments d'évaluation qualitative du séjour apportés par les pères lors d'une discussion en groupe qui a suivi le remplissage des questionnaires. Cette discussion a été animée par la secrétaire régionale de Pro Junior et elle a fait l'objet d'une prise de notes anonymisée.

Une évaluation qualitative des ateliers a été réalisée avec le formateur lors d'une discussion de groupe à la fin du camp. Le formateur a ensuite contacté les participants par téléphone 6 semaines après la fin du camp. Les questions suivantes leur ont été posées : Avec le recul de

quelques semaines, qu'est-ce que les ateliers du séjour vous ont apporté ? Avez-vous eu l'occasion de mettre en application l'une ou l'autre chose que vous avez apprise lors des ateliers ? Si oui, laquelle ? Que souhaiteriez-vous avoir d'autre ou de différent si vous le refaisiez ? Trois participants sur quatre ont répondu au téléphone, le quatrième n'étant pas disponible.

Les informations récoltées lors du bilan et lors de ces discussions téléphoniques ont été synthétisées par écrit par le formateur et transmises à l'équipe de recherche. Ces informations, qui rejoignent sur plusieurs points les évaluations réalisées par l'équipe de recherche, ont été intégrées à l'évaluation ci-dessous.

Au vu du faible nombre de participants, les résultats de cette évaluation doivent être pris comme des pistes pour améliorer le concept du séjour, mais il s'agit d'être prudent quant à leur généralisation.

Les résultats de cette évaluation ont été analysés au regard des quatre objectifs du séjour⁵.

1) Les participants échangent sur leurs expériences personnelles, avec d'autres pères

L'évaluation indique que cet objectif est celui qui a été le mieux atteint : dans le formulaire, les quatre participants approuvent tout à fait la proposition « J'ai apprécié échanger avec d'autres pères » et ils se sont sentis écoutés et reconnus par les autres participants (3 tout à fait d'accord et 1 plutôt d'accord). Deux d'entre eux estiment que les discussions ouvertes et les rencontres avec d'autres pères sont les éléments des ateliers qui leur ont été les plus utiles et lors de la discussion, à la question « Mentionnez une chose que vous allez retenir de ce séjour », deux d'entre eux mentionnent « le partage ». Ils précisent dans l'évaluation qualitative que la petite taille du groupe a favorisé la confiance, la cohésion du groupe et la possibilité de prendre le temps de traiter de sujets complexes et sensibles. Enfin, ils sont plusieurs à avoir indiqué au formateur, lors du bilan en fin de séjour, que ce qu'ils retiennent de ce séjour est le partage et la solidarité. Six semaines plus tard, au téléphone, cet élément ressort toujours comme central dans leur appréciation du camp. A titre d'exemple, un père dit avoir eu le sentiment « de sentir que l'on n'est pas tout seul c'est réconfortant et je vois que je ne m'en sors pas si mal ; la chaleur humaine vécue comme un îlot arrêté dans le temps avant de repartir vite dans notre petite vie » et un autre qualifie le séjour d'« exutoire » qui lui a permis de sortir du quotidien et du travail dans un contexte de « bienveillance, de parole et un cadre sécurisant ».

Certains mentionnent toutefois lors de la discussion que certaines problématiques personnelles ont parfois pris trop de place et que les objectifs des ateliers n'ont pas toujours pu être atteints. Certains estiment que ces discussions auraient pu être mieux cadrées.

Ils se sont tous sentis tout à fait écoutés et reconnus par le formateur, qui a, à leurs yeux, favorisé la participation lors des ateliers. Ils ont particulièrement apprécié que ce soit un homme, car « c'est mieux avec un Monsieur, on peut se lâcher ». Un participant aurait

⁵ Il s'agit d'une synthèse non-exhaustive des résultats qui met l'accent sur les données pertinentes en lien avec les objectifs du séjour.

souhaité également plus de présence masculine auprès des enfants (les animatrices étaient des femmes), mais il est le seul à faire cette remarque.

Enfin, ils ont apprécié la non-mixité du séjour qui a favorisé les confidences sur des sujets très intimes. Mais certains suggèrent des échanges ponctuels avec des mères seules avec enfants. Si les séjours pour ces dernières se déroulaient à proximité durant la même semaine, il pourrait être envisagé d'organiser un ou deux ateliers, voire journées avec des femmes et leurs enfants, pour favoriser les échanges « avec des mamans avec qui on n'est pas en conflit », dépasser les « clichés genrés » et permettre « aux enfants de voir leur père échanger avec des mamans sans conflit ». Dans le même sens, lors du bilan avec le formateur, l'ensemble du groupe a formulé la proposition spontanée d'organiser des ateliers d'échanges « avec des mamans dans la même situation pour mieux les comprendre et se comprendre ».

2) Les participants renforcent leurs liens pères-enfants

Les participants ont apprécié d'avoir des temps libres pour réaliser des activités avec leurs enfants (cinéma, piscine, jeu d'échecs, sport, vélo, ballades, mini-golf, accrobranche). Ils soulignent en particulier que la prise en charge logistique (repas/logement) a diminué leur charge mentale, leur permettant d'être plus disponibles pour réaliser des activités avec leurs enfants. Ce qu'ils ont surtout aimé durant ce séjour est « le partage familial, comme dans une famille, faire des choses ensemble ». Ils ont en outre apprécié de pouvoir partager ces activités avec d'autres pères et leurs enfants.

A noter cependant qu'ils sont trois à être plutôt d'accord avec la proposition « je n'ai pas eu besoin de soutien durant les temps libres » et deux à être plutôt d'accord avec la proposition « Je ne me suis jamais senti démuné durant les temps libres » (alors que deux sont tout à fait d'accord avec cette proposition).

3) Les participants reçoivent des informations pratiques liées à leurs besoins

La satisfaction des participants est un peu moins bonne par rapport à cet objectif. En effet, si les pères ont plutôt apprécié les différentes méthodes utilisées lors des ateliers, qu'ils estiment avoir bien pu s'impliquer et que leur réflexion y a été stimulée, seul un père approuve tout à fait avoir reçu des informations utiles, un est plutôt d'accord, un plutôt pas d'accord et le dernier n'a pas répondu. Ils sont tous plutôt d'accord avec la pertinence des thématiques des ateliers, mais il n'y a pas d'unanimité sur les thématiques moins utiles à leurs yeux.

4) Les participants renforcent leurs compétences en parentalité et co-parentalité

Cet objectif est le plus difficile à évaluer sur le court terme et par ailleurs, il peut être difficile d'isoler les effets du camp sur le développement des compétences parentales, auquel contribue une diversité de facteurs. D'ailleurs, trois pères sont plutôt d'accord avec la proposition « J'ai pu mettre en pratique des éléments vu lors des ateliers durant les temps libres » et le quatrième n'est plutôt pas d'accord. Néanmoins, ils estiment que ce séjour a favorisé leur réflexivité, leur a appris à « lâcher prise », à se remettre en question, à changer leur regard sur les autres, à accepter leur situation, à utiliser les mots justes avec leurs enfants et ils sont plusieurs à retenir comme apport principal du séjour « la prise de conscience,

l'ouverture d'esprit ». Ils confirment ces éléments lors des entretiens téléphoniques réalisés 6 semaines plus tard. Comme le montre l'étude réalisée, ces éléments sont essentiels pour renforcer l'appropriation et l'affirmation d'une posture de père qui leur est propre.

Conclusion

Bien que les résultats de cette évaluation soient à prendre avec précaution au vu du faible nombre de participants, ils montrent qu'une offre de séjour pour pères seuls avec enfants peut répondre aux besoins de certains pères solos. Si les participants ne sont pas tous sûrs de vouloir participer à nouveau à un tel séjour, ils sont plusieurs à affirmer qu'ils le conseilleraient à leur entourage.

Les points forts d'un tel séjour sont en particulier d'offrir à ces familles la possibilité de partager des activités d'échanger des expériences avec d'autres pères et leurs enfants, et d'apprendre des expériences des autres. Les participants semblent moins rechercher dans une telle offre des informations précises qu'une occasion de partager un quotidien et des moments de détente avec leurs enfants et avec d'autres familles, en étant en partie déchargés de leurs obligations habituelles et de leur « charge mentale ». Dans ce sens, le format des ateliers, axés sur l'écoute et le partage plutôt que sur la transmission d'informations, semble le plus approprié, avec cependant un besoin de cadrage pour éviter que les situations personnelles ne prennent trop le dessus sur la discussion collective.

L'évaluation montre néanmoins que les besoins des pères sont divers et peuvent varier considérablement selon leurs situations. Il ne ressort notamment pas d'unanimité pour ce qui concerne les thématiques abordées lors des ateliers (par exemple, l'atelier sur la sexualité est cité comme le plus apprécié par un père et le moins apprécié par un autre), ni sur la durée du séjour (certains n'auraient pas souhaité plus que six jours alors que d'autres oui), ni sur la durée et les modalités de prise en charge des enfants (même s'ils estiment tous que cette prise en charge était adaptée).

Bien qu'elle ne puisse pas (et ne cherche pas) à répondre à tous les besoins spécifiques de ces pères, une telle offre apparaît pertinente pour contribuer à renforcer la parentalité de ces pères à travers le partage, l'écoute, la réflexivité et la réalisation d'activités de détente favorisant le lien pères-enfants.

Le principal obstacle semble être d'arriver à joindre ces familles et/ou à faciliter la participation des familles intéressées. En ce qui concerne la participation, comme on l'a vu, sur quatorze familles intéressées, voire inscrites, seules 4 ont pu finalement participer au séjour. Les situations conflictuelles avec la mère ou les problèmes liés au droit de garde semble en être une des raisons. A ce propos, un des participants a confié au formateur lorsqu'il l'a appelé 6 semaines plus tard que « L'organisation avec la mère a été rude pour réussir à venir avec les enfants ». L'expérience des séjours pour mères seules avec enfants montrent que les mères semblent moins rencontrer ce type d'obstacles. Une piste à explorer pourrait être une meilleure anticipation de ce type d'obstacle en préparant bien à l'avance le séjour avec les professionnel-le-s de la protection de l'enfance qui accompagnent ces familles, tout en sachant que certaines procédures peuvent prendre beaucoup de temps. Une autre piste pourrait être de proposer le séjour à différentes dates durant l'année, pour permettre aux

familles qui ne sont pas disponibles durant l'été de participer.

Pour ce qui est de joindre les familles potentiellement intéressées, on constate que les quatre participants ont eu connaissance du séjour à travers des amis, les réseaux sociaux, une association ou encore par courriel, en d'autres termes, davantage par des liens de confiance que par des canaux officiels ou professionnels. L'utilisation de ce type de canaux de diffusion de l'information (liens de confiance) peut être une piste à développer à l'avenir pour encourager, voire augmenter la participation à de tels séjours.

- est le programme national porté par maenner.ch, faïtière des organisations progressistes d'hommes et de pères ;
- s'engage pour soutenir l'engagement des pères et la participation des hommes aux activités de soin en général (care).

www.maenner.ch/fr



- s'engage activement pour garantir la qualité de vie des enfants et des familles et pour que les droits des enfants soient respectés ;
- ses bénévoles sont au cœur de ses actions avec une volonté commune : promouvoir l'égalité des chances pour tous les enfants ;
- conseille et aide financièrement les familles en difficulté ;
- soutient les initiatives et développe des projets en faveur des enfants et des jeunes ;
- est présente dans chaque région de notre canton pour répondre aux besoins des familles.

Les séjours pères-enfants sont proposés au prix de CHF 550.- par famille, le coût réel moyen étant d'environ CHF 3'100.-. Nous dépendons du soutien de nos donatrices et donateurs pour réaliser ces séjours. Chaque don est précieux :

CCP 17-471-8 / IBAN CH73 0900 0000 1700 0471 8
Mention : Séjour Pères-Enfants

Merci pour votre solidarité et votre soutien !

Pro Junior Fribourg

Route de Beaumont 2· 1700 Fribourg -
026 424 24 42 – proju.sarine@bluewin.ch

www.proju-fr.ch

SÉJOUR PÈRES-ENFANTS

UNE SEMAINE DE FORMATION ET DE DÉTENTE

PASSER DU
TEMPS DE
QUALITÉ AVEC
SON ENFANT

RENFORCER SES
COMPÉTENCES
DE PARENT

~~Du 5 au 9 avril 2021 Reporté~~

Du 8 au 13 août 2021
A Charmey, Fribourg

Pour les pères seuls
avec enfants



En partenariat avec

CE SÉJOUR D'UNE SEMAINE EST OUVERT À TOUS LES PÈRES SEULS AVEC ENFANTS (ÂGÉS DE 3 À 11 ANS) QUI DÉSIRENT ENRICHIR LEURS COMPÉTENCES DE PARENT.

CHAQUE SÉJOUR PEUT ACCUEILLIR AU MAXIMUM 12 PÈRES AVEC LEURS ENFANTS.

UNE BONNE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS EST REQUISE.

LE MATIN*

Des ateliers entre pères

Être père solo aujourd'hui est un difficile défi : maintenir et renforcer les liens avec son enfant avec peu de temps à disposition, gérer le regard des proches ou de la société sur les pères qui prennent soin seuls d'un enfant, devoir sans cesse prouver aux autres et à soi-même qu'on est capable de le faire, transmettre ses valeurs et son amour dans un contexte parfois épuisant, avoir l'impression de se sentir seul malgré le soutien de proches. Autant de réalités vécues par de nombreux pères solos. Ces ateliers ont pour but de permettre aux participants d'échanger sur leurs expériences autant agréables que difficiles, leur permettre de renforcer leurs compétences de parent et de trouver des ressources nouvelles pour améliorer leur qualité de vie.

Les ateliers entre pères sont animés par Monsieur **Gilles Crettenand**, Responsable du Programme MenCare Suisse romande, père de 3 enfants et spécialiste en parentalité masculine.

- 1 INFORMATIONS PRATIQUES SUR LA VIE QUOTIDIENNE
- 3 PARTAGES AUTOUR DE SITUATIONS PROBLÉMATIQUES
- 5 THEMES DEFINIS PAR LES PARTICIPANTS

- 2 ECHANGES D'EXPIÉRIENCES (TRUCS ET ASTUCES)
- 4 ECHANGES ET TRAVAUX EN GROUPE ET INDIVIDUELS



L'APRÈS-MIDI

Du bon temps en famille

Les pères et leurs enfants disposent de **temps libre**.

Ils pourront profiter des activités dont regorge la région de Charmey telles que balades dans la nature, visites diverses, activités sportives, etc.

Le mardi après-midi, les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation pour permettre aux pères d'avoir un temps pour eux.

*Toutes les matinées, les enfants sont pris en charge par une équipe d'animation pour des activités ludiques et attractives.



Le séjour se déroulera au **Centre Réformé**, à proximité du centre sportif. Charmey est une petite station des Préalpes fribourgeoises située au cœur de la Gruyère.

Plus de détails sur le site :

www.centre-reforme.ch

Chaque famille dispose d'une chambre de 2 à 6 lits.



La semaine coûte CHF 550.- par famille, indépendamment du nombre d'enfants. Une réduction du prix est possible selon la situation familiale (voir le bulletin d'inscription). Le paiement se fait sur facture avant le début du séjour.

Est inclus dans le prix : l'hébergement en pension complète, les ateliers, les animations.

N'est **pas inclus** dans le prix :

le trajet, les boissons, les dépenses pour les activités durant le temps libre.



Vous pouvez vous inscrire avec le talon d'inscription ci-joint ou en téléchargeant le formulaire sur notre site internet :

www.proju-fr.ch
Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Si le nombre **maximum de 12 participants** est dépassé, une liste d'attente sera établie.

Délai d'inscription :

31 mai 2021
puis selon disponibilité

Contact :

Pro Junior Fribourg
T 026 424 24 42
proju.sarine@bluewin.ch

DESISTEMENT ET ANNULATION

En cas de désistement, les frais se montent à :
CHF 100.- pour une annulation dans les 30 à 15 jours avant le début du séjour
CHF 200.- pour une annulation dans les 14 à 0 jours avant le début du séjour

Bibliographie

- Arendell, T. (1995). *Fathers & divorce*: Sage Publications, Inc.
- Cadolle, S. (2008). La résidence alternée: ce qu'en disent les mères. *Informations sociales*(5), 68-81.
- Céroux, B. (2014). Paternité au quotidien et résidence alternée. *Revue des politiques sociales et familiales*, 117(1), 17-28.
- Doucet, A. (2018). *Do men mother?* University of Toronto Press.
- Houzel, D. (dir). (2007). *Les enjeux de la parentalité*. Ramonville Saint-Agne, France : Erès.
- Huerre, P., & Pellé-Douël, C. (2010). *Pères solos, pères singuliers?* : Albin Michel.
- Lamboy, B. (2009). *Soutenir la parentalité : pourquoi et comment ? Différentes approches sur un même concept*. Devenir, 1(21), 31-60.
- Martial, A. (2009). Le travail parental : du côté des pères séparés et divorcés. *Informations sociales* (4), 96-104.
- Martial, A. (2013). Une paternité réinventée? Le vécu parental des pères isolés. *Informations sociales*(2), 62-69.
- Martin, C. (Ed.) (2014). " Être un bon parent": une injonction contemporaine. Rennes: Presses de l'EHESP.
- Modak, M., Palazzo, C., & Denisart, M. (2002). *Les pères se mettent en quatre!: responsabilités quotidiennes et modèles de paternité*. Lausanne: EESP.
- Office fédéral de la statistique (OFS). (2017). *Les familles en Suisse*. Annexe statistique du rapport du Conseil fédéral du 26 avril 2017 en réponse aux postulats 12.3144 Meier-Schatz du 14 mars 2012 et 01.3733 Fehr du 12 décembre 2001. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Piesen, A. (2019). Être père «solo»: un modèle de «bon» père à construire au quotidien? *Encyclo. Revue de l'école doctorale ED 382*(10), 71-90.
- Stewart, S. D. (1999). Disneyland dads, Disneyland moms? How nonresident parents spend time with absent children. *Journal of Family Issues*, 20(4), 539-556.